HAL
open science

L'accueil des élèves au CDI : un défi éducatif

Laura Atlan, Céline Lomidzé, Alexandra Tesorini

To cite this version:

Laura Atlan, Céline Lomidzé, Alexandra Tesorini. L'accueil des élèves au CDI : un défi éducatif. Education. 2017. dumas-01630718

HAL Id: dumas-01630718

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01630718v1

Submitted on 8 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École supérieure du professorat et de l'éducation
Aix-Marseille Université

espe
Académie d'Aix-Marseille

Master " Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation "

Mention second degré

Parcours : Documentation

L'accueil des élèves au CDI : un défi éducatif

soutenu par
Laura Atlan, Céline Lomidzé, Alexandra Tesorini
le 19 mai 2017

en présence d'un jury composé de :
Véronique Augé
Élisabeth Thibaudin

Nous tenons à remercier Madame Augé et Madame Tafforin pour nous avoir accompagné sur ce mémoire ainsi que pour leurs conseils tout au long de cette année.

Table des matières

Introduction 6

1. Accueil et médiation 9

1.1 Temps et espace " à part " en milieu scolaire 10

1.1.1 La question de l'architecture scolaire 10

1.1.2 CDI, 3C, Learning Centre 12

1.1.3 Le professeur-documentaliste : médiateur du temps 14

1.2 La politique d'action culturelle des bibliothèques publiques, source d'inspiration 15

1.2.1 Politique d'accueil et service publique 15

1.2.2 La programmation culturelle en bibliothèque et au CDI 17

1.2.3 La médiation culturelle en bibliothèque 19

1.3. Eduquer autrement 20

1.3.1 Documentation, choix, plaisir d'apprendre : l'apport des pédagogies alternatives de Célestin Freinet à Philippe Meirieu 21

1.3.2 Médiation pédagogique 24

1.3.3 L'identité singulière du professeur-documentaliste 25

2. Analyse des actions mises en place 27

2.1. Activités programmées : des temps de Vie Scolaire choisis 27

2.1.1 Actions d'incitation à la lecture, accès à la littérature 28

2.1.2 Projections vidéo 34

2.1.3 Actions en lien avec la citoyenneté 36

2.1.4 Eveil à la culture artistique 40

2.2. Mise en place d'un espace virtuel : une navigation encadrée 42

2.2.1 Veille informationnelle et écosystème numérique 42

2.2.2 Agrégation de contenus : sélection et organisation des ressources numériques à disposition des élèves 43

2.2.3 Lectures numériques sur le portail du CDI et médiation 46

3. Vers des politiques d'accueil adaptées aux EPLE 49

3.1. Une action en lien avec la Réforme du Collège de 2016 49

3.1.1 Participer à l'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture 49

3.1.2 Enrichir les Parcours Éducatifs 50

3.2. Etablir des partenariats 51

3.2.1 Les partenaires culturels 52

3.2.2 L'équipe Vie Scolaire, un partenaire incontournable 53

3.3 Accueil et amélioration du climat scolaire 55

3.4. Politique d'accueil / Politique documentaire 58

Conclusion 60

Références Bibliographiques 62

Annexes 66

1. CDI virtuels 66

2. Actions en lien avec la citoyenneté 67

3. Actions d'incitation à la lecture, accès à la littérature 69

3. Eveil à la culture artistique 70

Résumé 71

Introduction

Ce mémoire, écrit à trois voix, rend compte de trois réalités professionnelles de professeurs-documentalistes dans des collèges variés :

- le collège Gaston Defferre dans le 7ème arrondissement de Marseille

- le collège Marcel Pagnol à Martigues, classé en Réseau d'Éducation Prioritaire

- le collège André Ailhaud à Volx en milieu rural

Malgré le caractère hétérogène des milieux dans lesquels s'inscrivent nos établissements, nous partageons un même constat, issu de nos états des lieux respectifs, qui a fait converger notre réflexion professionnelle vers l'écriture de ce mémoire. Tout au long de l'année nous avons eu à gérer un flux important de collégiens venant au CDI sur le temps " hors classe ". Très rapidement, la question de l'accueil est devenue pour nous incontournable. Si certains élèves sont autonomes et viennent au CDI afin de lire ou de faire des recherches sur Internet, nous constatons que nombreux sont ceux qui se trouvent désœuvrés, ou qui consultent un nombre restreint de ressources[1]. Nous observons une forte demande d'utilisation des ordinateurs, et ce, sans but précis. Par ailleurs, même si les élèves qui fréquentent le CDI sont nombreux, cela ne signifie pas que tous les élèves de l'établissement y viennent régulièrement : certains préfèrent rester en permanence et ne viennent quasiment jamais. Nous faisons également le constat que les activités proposées au CDI ne sont pas assez variées pour répondre aux besoins de tous les élèves. Le temps d'accueil semble subi plus que pensé aussi bien pour le professeur-documentaliste que pour les élèves.

À partir de ces constats croisés, nous posons un certain nombre de questions :

Comment organiser les temps d'accueil pour mener à bien nos missions en termes d'éducation, de médiation culturelle et de médiation des savoirs ?

---

[1] Les élèves ne sont pas en mesure ou n'ont pas envie d'explorer le Web à des fins d'enrichissement personnel, et se limitent à consulter l'ENT de l'établissement, le logiciel *Pronote*, à jouer à des jeux (et très souvent toujours les mêmes), à regarder des images sur *Google images* ou, selon les établissements, à naviguer sur *Youtube*.

Comment diversifier les ressources et les activités du CDI pour toucher un maximum d'élèves, et faire entrer le CDI dans l'univers numérique ?

Comment mettre en place une collaboration efficace avec la Vie Scolaire pour faire de ce temps " hors classe " un temps éducatif à part entière ?

En quoi repenser le temps d'accueil des élèves pourrait contribuer à l'amélioration du climat scolaire ?

Quelles institutions ou structures culturelles et éducatives peuvent être source d'inspiration, ou devenir des partenaires ?

D'une façon générale, nous constatons que la question de l'accueil des élèves est peu abordée dans la profession que ce soit sur des sites professionnels, dans la littérature info-documentaire ou lors des réunions de bassin. L'histoire et l'évolution du métier de professeur-documentaliste a amené les professionnels à davantage théoriser et revendiquer la dimension enseignante de la profession du fait d'un manque réel de reconnaissance de cet aspect et de la création assez récente d'un CAPES de documentation[2]. Pour notre part, si nous pensons que la mission pédagogique des professeurs-documentalistes doit absolument être poursuivie, nous l'envisageons de façon complémentaire à la mission d'accueil et d'éducation des élèves hors temps de classe.

Les rédacteurs des différents textes institutionnels encadrant la pratique des professeurs-documentalistes insistent d'ailleurs peu sur cette dimension d'accueil. Cette notion apparaît une fois dans la récente circulaire de missions des professeurs-documentalistes du 28-03-2017[3] et dans le paragraphe du référentiel des compétences des métiers du professorat du 25-07-2013 consacré aux compétences spécifiques au professeur-documentaliste[4].

---

[2] Le CAPES de documentation a été créé en 1989, alors que les premiers CAPES datent de 1950.

[3] " Le professeur-documentaliste joue le rôle de médiateur pour l'accès à ces ressources dans le cadre de l'accueil pédagogique des élèves au CDI et plus largement dans le cadre de la mise en œuvre des différents enseignements et parcours ".

[4] " Maîtriser les connaissances et les compétences bibliothéconomiques : gestion d'une organisation documentaire et d'un système d'information, fonctionnement de bibliothèques publiques ou centres de documentation, politique d'acquisition, veille stratégique, accueil et accompagnement des publics, animation et formation, politique de lecture, évaluation. "

Dans ce texte, nous partageons avec les conseillers principaux d'éducation cette mission d'accueil qui s'accompagne, pour nos collègues, du souci de "contribuer au bien-être des élèves". Nous faisons l'hypothèse qu'une "offre d'accueil" plus variée permettrait de toucher un profil d'élève non habitué traditionnellement à fréquenter le CDI. Pour cela, nous pensons que les pratiques novatrices de ces dernières années des bibliothèques publiques peuvent être source d'inspiration pour les professeurs-documentalistes. Nous observons en effet que les bibliothèques font actuellement preuve d'originalité et d'inventivité dans leurs offres d'accueil pour s'adapter aux nouveaux besoins et pratiques des usagers impactés par le numérique. Enfin, nous supposons que la motivation des élèves peut être accrue grâce à un lieu et à un temps d'accueil pensés et organisés sur la base des pédagogies dites "alternatives" où une grande place est donnée au libre choix des activités de l'apprenant et où le temps "vide", le temps de pause, est respecté. Le professeur-documentaliste aurait alors une grande place à occuper en tant que médiateur pédagogique et médiateur du temps, comme nous le verrons dans le développement de ce mémoire construit autour de cette interrogation : Comment les professeurs-documentalistes peuvent-ils investir le temps d'accueil au CDI pour contribuer à l'éducation de tous les élèves ?

Pour répondre à cette question, nous développerons dans une première partie, après avoir défini ce que nous entendons par l'accueil libre des élèves, nos axes de réflexion déclinés en trois thématiques : l'espace et le temps au CDI, l'apport des bibliothèques publiques et celui des pédagogies alternatives. Dans une deuxième partie, nous présenterons les actions qui ont été mises en place tout au long de l'année dans nos établissements pour tenter de rendre compte de cet accueil et nous analyserons chacune de ces actions qui se découpent en deux grands axes : la programmation d'activités et la mise en place d'espaces virtuels de ressources. Enfin, notre dernière partie sera consacrée aux conditions pouvant donner lieu à la constitution d'une véritable politique d'accueil au sein des établissements scolaires. Pour ce faire, nous interrogerons l'identité du professeur-documentaliste et du lieu CDI, les partenariats à nouer avec la Vie Scolaire et tous les acteurs éducatifs et culturels, le lien qui peut se tisser entre temps d'accueil et climat scolaire et nous aurons recours aux parcours éducatifs comme cadre institutionnel pour développer cette politique d'accueil.

1. Accueil et médiation

Qu'est-ce que l'accueil ? La question peut paraître simpliste voire naïve mais elle renvoie pourtant à des processus relationnels complexes qui intéressent particulièrement le professeur-documentaliste. Lorsque celui-ci accueille les élèves sur leur temps libre, c'est à dire lorsque ces derniers n'ont pas d'heure de cours inscrite dans leur emploi du temps et qu'ils ont le choix d'aller en permanence, au CDI ou parfois au foyer, dans quelle disposition relationnelle est-il ? Jacques Nimier, psychologue et pédagogue français[5] nous dit qu'accueillir c'est "permettre à chacun de trouver sa place" (s.d.). Comme nous le verrons dans le chapitre consacré au temps et à l'espace en milieu scolaire, la prise en compte de ces deux variables dans les processus d'apprentissage et d'accueil des élèves est indispensable. Si les missions du professeur-documentaliste sont multiples et concernent aussi bien la gestion que la pédagogie ou l'ouverture culturelle de l'établissement[6], nous pensons qu'il lui incombe également de prendre le temps nécessaire pour penser la manière dont il accueille les élèves sur leur temps libre et les types de médiation à mettre en place. Cet investissement sur ce temps informel implique une prédisposition psychologique de la part du professeur-documentaliste ainsi que la proposition d'un panel de services, sur le modèle des bibliothèques publiques, ou le développement d'actions éducatives différentes d'un cours classique.

[5] Cet universitaire est l'auteur de nombreux articles sur son site " PedagoPsy ", consacré aux " facteurs humains dans l'enseignement et la formation des adultes " disponible à cette adresse : http://pedagopsy.eu/

[6] La circulaire de missions des professeurs-documentalistes n°2017-051 du 28-3-2017 précise que ce dernier est à la fois enseignant et maître d'oeuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'oeuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

1.1 Temps et espace " à part " en milieu scolaire

Si comme le dit Jacques Nimier " Accueillir c'est faire une place ", qu'est-ce qui permet à l'élève de se sentir accueilli, bienvenu, pour accepter le travail ou l'activité proposée ? Par quel processus prend-il sa place lorsqu'il entre dans la salle de classe ou au CDI ? Jacques Nimier nous dit qu'on se sent accueilli par ce que " dit " la disposition des lieux qui ont été réservés à cet accueil.

1.1.1 La question de l'architecture scolaire

De nombreux professionnels de l'éducation pensent que l'architecture scolaire peut changer la pédagogie. Il y a un siècle celle-ci s'inspirait de " l'architecture industrielle pour son éclairage, la gestion du temps, les proportions, et de celle des couvents et des prisons, pour l'obsession de la surveillance " (Jarraud, 2010). Dès 1880 les lycées français répondent à " une pédagogie de l'embrigadement des corps et des esprits " (Foucault, 1975 *in* Hébert, T. et Dugas, E., 2017). Dans les années cinquante la démocratisation de l'enseignement pousse les politiques à faire face à l'afflux d'élèves en construisant rapidement des bâtiments en limitant au maximum leurs coûts[7]. Aujourd'hui la révolution numérique impose de repenser les espaces des lieux d'apprentissages dans la mesure où chacun de nous, et plus particulièrement les jeunes générations, inventons de nouveaux rapports aux savoirs, aux autres, à nous-mêmes.

Bruno Devauchelle, spécialiste des TIC[8] en éducation et en formation, a souligné dans son ouvrage "Comment le numérique transforme les lieux de savoirs : le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous" l'accueil frileux fait par les institutions au déploiement du numérique comme valeur ajoutée à la conservation et à la diffusion des savoirs. Pour le chercheur, il s'agit de repenser l'accès aux savoirs et la construction de la connaissance de chacun transformé par le numérique. "Ces formes d'apprentissage (issues d'Internet et du Web) sont modulables, hybrides, informelles, elles permettent une désynchronisation temporelle

[7] C'est l'ère des bâtiments modulaires connus sous le nom de " Pailleron " (Hébert T. et Dugas, E., 2017) qui existent encore aujourd'hui.

[8] Technologies de l'Information et de la Communication.

et spatiale, une autonomisation des apprenants et s'appuient sur le tutorat et la collaboration" (Ermakoff, 2013). Les outils numériques doivent s'intégrer au paysage des lieux traditionnellement détenteurs du savoir tel que l'école. Pour le chercheur, les lieux d'enseignement pourraient se transformer en "maisons de la connaissance" dans lesquelles les apprenants seraient au centre de leur cheminement d'apprentissage, naviguant entre plusieurs espaces "orientés par des professionnels selon leurs besoins". Le plan numérique pour l'éducation, lancé depuis lors (2015) par le président de la République, ne place pourtant pas la question de l'architecture scolaire au centre de ses préoccupations[9]. Dans l'arrêté du 1er juillet 2013 qui porte sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, cette question apparaît toutefois pour les CPE et les professeurs- documentalistes qui ont une "responsabilité particulière de gestion et d'animation des espaces scolaires" (Durpaire, F. et J-L., 2017). Ce texte stipule également que les professeurs-documentalistes doivent :

[...] organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'étude) et contribuer à les faire évoluer de manière à favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie.

La récente circulaire de missions des professeurs-documentalistes (ibid.) indique quant à elle :

Le CDI est un espace de formation et d'information ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Dans ce cadre, le professeur-documentaliste pense l'articulation du CDI (et son utilisation) avec les différents lieux de vie et de travail des élèves (salles de cours, salles d'étude, internat) en lien avec les autres professeurs et les personnels de Vie Scolaire.

Ce paragraphe rappelle les 3C[10], nouvelle appellation des CDI apparue au tournant des années 2010, qui ne figure pas dans cette nouvelle circulaire malgré les

[9] Cette question reste absente de la refondation de l'École de la République de 2013: même si de nombreux professionnels de l'éducation reconnaissent l'urgence de redéfinir des espaces pédagogiques la mise en œuvre de transformation architecturale représente un coût bien trop élevée pour les collectivités territoriales qui en ont la charge et qui sont contraintes de rationaliser leurs dépenses.

[10] 3C: Centre de Connaissances et de Culture

nombreux écrits sur ce sujet et les recommandations ministérielles parues en 2012 sous la forme d'un Vademecum: "Vers des centres de connaissances et de culture".

1.1.2 CDI, 3C, *Learning Centre*

En changeant d'appellation, il s'agissait de promouvoir une dynamique, peut-être déjà à l'œuvre dans certains CDI, de rénovation des espaces de ressources et d'accueil. Repenser les lieux pour s'adapter aux nouveaux besoins et usages de l'élève, tournés notamment vers le numérique, la collaboration entre pairs, la création. Si cette nouvelle appellation n'a pas été retenue, François et Jean-Louis Durpaire nous rappellent que, historiquement, les changements de dénominations dans le milieu scolaire ne sont pourtant pas anodins et ont même permis d'amorcer des changements[11]. Si certains établissements font le choix d'appeler leur CDI "3C", la grande majorité d'entre eux ne semble pas prête à cette révolution. L'opposition entre pédagogie d'un côté et animation de l'autre semble ralentir la dynamique de changement comme si l'avènement du 3C devait engendrer la prédominance de cette dernière facette du métier de professeur-documentaliste aux dépends de la première.

Rappelons que la vision de Jean-Louis Durpaire, auteur du rapport Vademecum: "Vers des centres de connaissances et de culture" (2012) et instigateur de la notion de politique documentaire dans les établissements scolaire, se heurte à de nombreux professeurs-documentalistes qui craignent de voir leurs missions pédagogiques écartées au profit d'une gestion d'un lieu de plus en plus complexe. Le collectif "Où est le prof-doc ?", créé par des professeurs-documentalistes pour défendre les missions d'enseignement malmenées par les textes officiels, a déclaré récemment au sujet de la potentielle évolution des CDI en 3C: " Rappelons-le, dans les 3C, on n'enseigne pas, on accompagne, on forme, on gère des flux d'élèves, on sert éventuellement un café…, il n'est plus nécessaire d'être détenteur d'un CAPES " (2016). Sans aller plus loin dans ce débat, il nous semblait important de rappeler quelques éléments de celui-ci pour comprendre dans quel contexte s'inscrit la

[11] Rappelons que les professeurs-documentalistes étaient des bibliothécaires-documentalistes, les CDI des bibliothèques, le " conseiller principal d'éducation " était un " surveillant général " jusque dans les années soixant-dix et les salles de permanence des " salles d'étude ".

question de l'architecture scolaire appliquée au CDI.

Sans directive claire du ministère de l'Education Nationale ni investissement des collectivités territoriales, il incombe donc aux professeurs-documentalistes et aux CPE de penser et d'organiser les espaces de Vie Scolaire (salles de permanence, cour de récréation, CDI, foyer, hall etc. tout ce qui n'est pas salle de classe) selon leurs moyens propres et les priorités inscrites dans chaque projet d'établissement.

Le recours au concept de *Learning Centre*, mis en œuvre dès 1996 en Grande-Bretagne dans les bibliothèques universitaires et médiatisé en France par Suzanne Jouguelet en 2009 dans un rapport publié à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et plus tard à celui de 3C, nous permet de penser et d'expérimenter une autre manière d'accueillir les élèves. Mireille Lamouroux, aujourd'hui chargée de mission auprès de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), souligne, dans une présentation consacrée au modèle du *Learning Centre* en 2011[12], le fait que l'étudiant ou l'élève est bien au centre de ces lieux pour apprendre: l'aménagement des espaces physiques qui privilégie des zones adaptées aux différents besoins des usagers, la dimension sociale qui prend en compte le bien être des élèves, l'accès à des ressources en ligne, des espaces riches en matériels technologiques, des espaces cosy.

Nous avons remarqué dans nos CDI respectifs combien les besoins des élèves étaient différents et que la disposition du lieu ne permettait pas toujours à chacun de pouvoir travailler, lire, créer, rechercher, seul ou en groupe dans de bonnes conditions fautes d'un aménagement *ad hoc* de l'espace. La mise en complémentarité d'un espace physique et d'un espace virtuel au sein des CDI nous semble être encore balbutiant (Lamouroux, M. et Durpaire, J-L., 2011). Aménager, structurer, organiser un espace, quel qu'il soit, demande du temps et des moyens, qui font parfois défaut aux professeurs-documentalistes.

[12] Réunion des interlocuteurs académiques de documentation à Paris, les 24 et 25 janvier 2011.

1.1.3 Le professeur-documentaliste : médiateur du temps

Si l'espace est un facteur structurant dans les processus d'apprentissage et dans l'accueil réservé aux élèves, le temps en est le pendant. Que fait le professeur-documentaliste lorsqu'il accueille des élèves au CDI en dehors de séances pédagogiques ? Est-il véritablement dans l'accueil, c'est à dire dans la rencontre avec l'autre où vaque-t-il aux multiples activités de gestion, de communication, d'ouverture culturelle qui lui incombent ? Jacques Nimier pose la question simplement : " Quelle est notre attitude par rapport au temps ? " (Nimier, ibid.). Si le professeur-documentaliste est partiellement libéré de la question obsédante que se posent tous les enseignants : " aurai-je fini le programme à temps ? ", d'autres questions se posent à lui, professeur en charge d'un lieu aux multiples facettes et dont les missions sont tout aussi diverses.

De plus, nous vivons dans l'ère de l'immédiat : immédiateté des informations, des réactions des citoyens, des médias, des politiques, phénomène qui est amplifié par le fonctionnement des réseaux sociaux. La révolution numérique permet de s'installer dans ce règne de l'immédiat centralisé dans nos *smartphones* à partir desquels nous recevons et envoyons de multiples informations en un temps très court. L'immédiat c'est ce qui est " sans médiation " nous dit Jacques Nimier (id). C'est ce qui est dans le réactionnel, l'émotionnel. Les élèves sont les premières " victimes " de cette course folle : ils veulent des résultats tout de suite, sans travail. Jacques Nimier suggère alors que notre rôle d'enseignant pourrait être celui de médiateur du temps, celui qui est capable de provoquer "la rupture de l'instantanéité". Le professeur-documentaliste, en investissant ce temps d'accueil par un éventail de services proposés aux élèves, en proposant des temps d'animations spécifiques, en se montrant à l'écoute des besoins des élèves, peut représenter ce médiateur du temps dont nous parle l'auteur.

Le temps devient alors porteur de limites. Puisque, comme nous le rappelle Jacques Nimier, l'accueil c'est aussi sécuriser, la solidité de ce cadre externe apporté par l'enseignant assure la sécurité interne des élèves, leur donne la possibilité de se concentrer sur l'ici et maintenant et de trouver leur place dans l'espace scolaire.

Le rôle du professeur-documentaliste est aussi d'ouvrir dans son CDI ou 3C une

brèche temporelle pour interpréter les informations, les documents, les oeuvres. A l'image de la figure du médiateur culturel défendu par le théoricien de la littérature Yves Citton, nous pensons aussi avoir le devoir "d'ouvrir des espaces pour que celui qui reçoit les informations amorce son travail d'interprétation, et trace une friche dans le flux des connaissances qui lui permettra de faire preuve lui-même de création et d'innovation" (Payen, 2011). Dans une société de l'accélération dénoncée aujourd'hui par de nombreux philosophes (Edgar Morin, Hartmut Rosa) et en son temps par Gilles Deleuze, le rôle de l'école et des éducateurs, des professeurs ne serait-il pas de permettre aux jeunes générations de prendre le temps, de s'en emparer, de mettre à distance cette production des savoirs ? Emmanuèle Payen, conservateur en chef des bibliothèques, nous donne des exemples éclairants : temps du débat, d'un parcours d'une exposition, temps de l'atelier, temps pour mettre à distance l'actualité, temps pour la production personnelle. Il s'agit aussi d'ouvrir un espace rendant possible cette rupture temporelle : celui du silence, de l'échange, de l'interprétation mais aussi de l'inaction.

1.2 La politique d'action culturelle des bibliothèques publiques, source d'inspiration

Penser l'accueil des élèves hors temps de cours nous a amenées à nous intéresser aux actions mises en place par les bibliothèques publiques. En effet ces dernières définissent une véritable politique d'action culturelle et mettent en place des médiations afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre.

1.2.1 Politique d'accueil et service publique

La politique d'accueil fait partie de la politique d'action culturelle des bibliothèques publiques, comme de la politique documentaire mise en place dans les établissements scolaires. Comme le souligne Dominique Terrien, IA-IPR EVS

académie d'Aix Marseille, le terme français " politique " employé dans ces expressions recouvre les termes anglo-saxons de *Polity* , chose publique, qui renvoie au politique au sens large, et de *Policy,* programme d'actions poursuivit de façon cohérente (2017). Les politiques d'action culturelle, comme les politiques documentaires, sont donc des formes de politiques publiques : leur fondement, leurs instruments d'action et leurs publics sont en partie différents, mais offrent également des points de convergence. La finalité d'une bibliothèque et d'un CDI est bien la mise à disposition de ressources informationnelles et d'œuvres (littéraires, cinématographiques, visuelles etc.), pour qu'un public le plus large possible y ait accès, et que chaque citoyen ou futur citoyen ait accès à la connaissance et à la culture. La mise en place d'une médiation en lien avec une programmation culturelle et/ou pédagogique, invitant le public à découvrir et à interpréter les ressources mises à sa disposition, sont un moyen d'action commun aux bibliothèques et aux CDI, même si cette médiation peut revêtir des formes diverses (médiation sociale, culturelle, pédagogique, documentaire ou encore numérique). La politique documentaire des EPLE, qui inclut la politique d'accueil, est au "service d'une éducation à la culture de l'information qui vise des valeurs communes" : "égalité des chances et autonomie" d'une part, "réussite scolaire et insertion sociale" d'autre part (Terrien, id). Au regard du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, il apparaît que ses missions relatives " à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture " font écho à celles des professeurs-documentalistes : ces missions sont, entre autres:

> Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants [...] soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux [...] développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ; développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle [...] (UNESCO, 1994)

Enfin, la question du public reste centrale pour ces deux types de structures, et les bibliothèques publiques accueillent elles aussi, mais sous d'autres modalités, des publics adolescents, parfois fluctuants, insaisissables, parfois au contraire très assidus. Il semble donc que les bibliothèques publiques et les CDI (dans la portion de temps impartie à l'accueil des élèves hors temps de cours) aient de nombreux

points communs, et que les politiques d'actions culturelles pensées par les équipes de bibliothécaires puissent être une source d'inspiration pour les professeurs-documentalistes dans la mise en place d'une politique d'accueil.

L'un des enjeux de l'accueil du public, au CDI comme en bibliothèque, est d'amener les usagers à élargir leur horizon culturel, d'éveiller leur curiosité et de les mener vers l'autonomie. Ces sont des lieux dont la mission est " d'apporter aux publics des outils de compréhension du monde contemporain, des repères qui permettront le développement de la pensée critique et de la citoyenneté " (Payen, 2011).

A cette fin, la mise à disposition des ressources et l'ouverture du lieu au public sont indispensables, mais ne s'avèrent pas suffisantes. C'est pourquoi les bibliothèques publiques pensent une programmation culturelle en fonction de différents profils de publics, et en partenariat avec d'autres structures culturelles ou éducatives.

1.2.2 La programmation culturelle en bibliothèque et au CDI

La prise en compte des caractéristiques du public, de ses goûts et de ses attentes, mais également la volonté d'amener ce public à faire de nouvelles découvertes amène Emmanuèle Payen à poser cette question qui nous semble primordiale :

> Comment [...] tracer les lignes d'une programmation qui doit être à la fois [...] riche de tous les publics et des toutes ses attentes, tout en affirmant aussi auprès d'eux le caractère puissant d'une culture qui doit se faire avec eux, mais vient également de plus loin qu'eux et doit les mener à sortir d'eux-mêmes[...] ? (Legendre, 2015)

Cette question, nous nous la sommes posée dans le choix des actions à mettre en place pour faire de l'accueil des élèves un levier culturel et éducatif : quelles ressources numériques proposées à ces élèves très demandeurs d'Internet, mais qui semblent désœuvrés derrière les postes du CDI ? Quelles médiations mettre en place autour de la lecture, pour amener les lecteurs comme ceux qui " n'aiment pas lire " à découvrir la littérature jeunesse et, peut-être, un style, un auteur, un roman qui leur plaise ? Comment amener les élèves à diversifier leur univers musical,

prendre connaissance de découvertes scientifiques, etc. ? Pour reprendre l'image utilisée par Mina Boulant (2016), quelles graines semer dans l'esprit de nos jeunes élèves, que ces citoyens de demain puissent laisser germer ?

Le professeur-documentaliste, comme le bibliothécaire, n'est pas seul dans l'élaboration d'un programme d'action culturelle. Les partenaires sont nombreux, dans et hors de l'institution, à commencer par l'équipe de direction et, dans le cas du professeur-documentaliste, l'ensemble de la communauté éducative : professeurs de discipline, Vie Scolaire, et parents. Pour Emmanuèle Payen, savoir " comment établir des partenariats constructifs avec ces différents protagonistes au moment où l'établissement met en place sa proposition culturelle " (Payen, 2015) aura un impact majeur sur la qualité de cette programmation, et des services proposés.

Les bibliothèques publiques rivalisent d'inventivité pour attirer le public puis l'amener à élargir son horizon culturel : jeux vidéo, lectures publiques sous forme d'apéro-lectures, en plein air, veillées, expositions, spectacles, concours, clubs de lecture, ateliers d'expression, etc. Ces institutions innovent, mêlent culture populaire et savante, et placent l'usager au cœur du dispositif culturel : le visiteur crée, joue, exprime son opinion, s'engage. Par ailleurs, la diversité des programmations, des collections et des activités en bibliothèque correspond à un désir de mixité sociale, de désacralisation de la bibliothèque, qui " ne doit plus être un lieu simplement réservé à une élite, mais un véritable espace culturel pour tout le monde " (Servet, 2009). C'est cette volonté de faire de la bibliothèque un lieu de sociabilité et d'ouverture culturelle pour tous qui s'exprime dans le concept de bibliothèques dites "troisième lieu", popularisé dans le milieu des bibliothèques françaises par Mathilde Servet en 2009. Tout à la fois projet politique et social, la bibliothèque troisième lieu, en rupture avec une vision élitiste de la société, promeut en son sein la mixité sociale, la rencontre, le débat en proposant une multitude de services dans un cadre accueillant riche en technologies de l'information et en mobilier attractif. L'objectif de construire une société inclusive, au coeur du concept de troisième lieu développé par le sociologue Ray Oldenberg[13], et de créer du lien social, est aussi celui de

[13] Ray Oldenberg, sociologue américain, développe en 1980 ce concept: le troisième lieu se distingue du premier lieu, le foyer, et du deuxième lieu, le travail. Il dénonce la désocialisation de la société américaine et le manque de troisième lieu pour se rencontrer.

l’Education Nationale qui vise un accès à l’éducation pour chacun, et " une École inclusive pour la réussite de tous " (Eduscol, 2016).

1.2.3 La médiation culturelle en bibliothèque

Cependant, la fréquentation du lieu ne garantit pas la plus-value en termes d’éducation et d’accès à la culture : une véritable médiation doit être mise en place pour que chaque élève s’approprie les ressources mises à sa disposition. Nous constatons que les ressources du CDI sont loin d’être exploitées par les utilisateurs, souvent par méconnaissance de leur contenu, et ce qu’il s’agisse de textes, de documents audiovisuels, ou encore de ressources numériques. Pour rendre accessible la culture, nombre de bibliothèques publiques ont recours à l'intercession de médiateurs et de procédures de médiation (textes, affichages, ateliers, conférences, etc.). Pour Abraham Moles, épistémologue de la communication, les « passeurs” ou “vulgarisateurs” que sont les médiateurs sont aussi bien les bibliothécaires que les journalistes ou les enseignants : leur fonction est commune, ils sont des " intermédiaires " entre un public et des savoirs ou des œuvres » (Accart, 2016). Comme le souligne Françoise Moreau, " la médiation doit forcément passer par l’humain " : il ne peut y avoir de médiation sans les acteurs qui la pensent et la mettent en œuvre.

Les médiations proposées par les bibliothèques peuvent être sources d’inspiration pour les professeurs-documentalistes. Que ce soit en termes d’espace (expositions scénographiées), d’oralité (débats, conférences) ou de participation du public (ateliers), nombre d’actions peuvent être reprises, enrichies, ré-inventées par les professeurs-documentalistes. Les bibliothèques ne se contentent plus de valoriser les collections en créant des tables thématiques, en mettant en avant les nouveautés ou en réalisant des expositions : elles sont devenues créatrices en ce sens qu’elles inventent des dispositifs qui permettent au public de s’approprier l’œuvre et d’entrer dans une démarche d’interprétation. Ainsi, la médiation fait partie intégrante de l’action culturelle, de façon intrinsèquement liée à la programmation :

Se manifeste ici la volonté de représenter et de traduire [...] les savoirs à l’œuvre, et

de proposer ainsi une nouvelle manière de les décrypter. En ce sens, l'action culturelle est bien une tentative d'élaborer, tout au long d'une programmation, un nouveau langage de médiation pour valoriser, expliquer, confronter, mettre en débat les informations dont la bibliothèque dispose, et rendre compte du patrimoine des idées qu'elle conserve dans ses rayonnages (Payen, 2016).

Les formes sont variées et les intervenants divers (conférenciers, auteurs, représentants du monde associatif local, etc.). Libre aux professeurs-documentalistes d'accompagner lui aussi les élèves vers une découverte approfondie du contenu sémantique d'un extrait choisi des collections papier, numériques, ou audiovisuelles du CDI. Libre à lui d'utiliser des formes aussi diverses que la parole, les arts visuels, les projections, le numérique ou l'expérimentation pour amener les élèves, sur leur temps libre, à s'immerger dans une culture littéraire, artistique ou scientifique. Libre à lui, donc, de créer, car l'action culturelle " ne peut pas être le simple reflet des contenus documentaires : elle s'inscrit non pas dans un processus de réitération ou de tautologie, mais bien de reformulation et, en un certain sens, de création " (Payen, 2016). L'enjeu est de taille, car il s'agit d'amener le public à prendre le temps d'entrer dans un contenu culturel choisi pour se l'approprier, en saisir le sens, confronter ses idées avec celles de ses pairs. Un enjeu intellectuel donc, esthétique et sensible aussi : " faire acte de médiation, c'est d'abord trouver le chemin adéquat pour accompagner le public dans la découverte des contenus […] pour donner accès à l'essentiel et, parfois, à l'émotion d'une œuvre " (Payen, 2016).

1.3. Eduquer autrement

La médiation en bibliothèque n'est pas sans lien avec les pédagogies qui prennent en compte les centres d'intérêt de l'élève pour l'amener à prendre plaisir en apprenant et à devenir acteur de son parcours d'apprentissage. Célestin Freinet et Philippe Meirieu, en particulier, sont deux penseurs des courants de la pédagogie nouvelle et alternative dont les travaux ont retenu notre attention pour penser

l'accueil des élèves au CDI. Le professeur-documentaliste, sur le temps d'accueil, se fait donc médiateur pédagogique et culturel, ce qui contribue à la définition de son identité singulière.

1.3.1 Documentation, choix, plaisir d'apprendre : l'apport des pédagogies alternatives de Célestin Freinet à Philippe Meirieu

Célestin Freinet, pédagogue français, développe dans les années 30[14], une méthode pédagogique basée sur l'expression libre des élèves, l'exploration et la coopération. Un des axes de sa pédagogie repose sur l'accès des élèves aux documents. En 1938, il écrit : "Nous savons [...] que nous sommes loin de tout connaître, [...] Mais [...] nous sommes en mesure de procurer rapidement aux enfants [...] la documentation qu'exigent leur désir de s'instruire et leur curiosité."

L'originalité de sa démarche qui résonne aujourd'hui pour nous comme étant profondément moderne repose sur l'idée que l'enseignant n'est pas "le vecteur unique de transmission de la connaissance" (Dubois, id). L'élève doit gagner en autonomie et s'approprier des connaissances qu'il découvre au sein de documents mis à sa disposition et qu'il peut consulter librement. Pour ce faire, il s'agit de doter les écoles de fonds de livres et de "brochures fiables et attrayants" (Dubois, id).

L'idée du CDI est née ! La notion même de fiabilité que nous manipulons pour parler de l'information sur Internet apparaît déjà aux yeux du pédagogue comme étant la pierre angulaire du travail de l'enseignant. Le professeur-documentaliste dont l'une des missions est de faire de la médiation documentaire à travers un travail de veille informationnelle est particulièrement concerné par les préoccupations du pédagogue. Comme le rappelle Marie-France Blanquet en 2004 : "Ce qui anime en priorité les enseignants documentalistes, c'est de donner accès à l'information par l'intermédiaire du document et non plus par la seule voie de la parole magistrale." Son rôle est donc celui d'un médiateur, dans un rapport horizontal à l'élève.

[14] La méthode des pédagogies actives est une des bases du courant de l'Éducation nouvelle qui surgit à la suite de la Première Guerre Mondiale dont les horreurs marquent profondément de nombreux pédagogues qui aspirent à la création d'une société nouvelle. Pour ce faire, il faut former de nouveaux citoyens, les éduquer autrement, pour qu'ils rejettent "les élans guerriers, le colonialisme et autres dérives de ce temps" (Dubois, 2011).

Par ailleurs, dans nos CDI nous accordons une place importante au choix d'activités que fait l'élève, ce qui nous semble participer de son implication et de sa motivation dans son ouverture et sa compréhension du monde. Selon les Célestin Freinet, " nul n'aime se voir *contraint* à faire un certain travail " et " chacun *aime choisir* son travail (...) ". Durant l'accueil libre, les élèves font des choix, celui de venir ou pas au CDI en premier lieu. Cette première phase a un impact sur la motivation et le positionnement de l'élève par rapport à son apprentissage. Puis, lorsqu'il franchit la porte du CDI, un moment de transition décisif a lieu avant toute mise en action de la part de l'élève : celui-ci est calmement accueilli, chacun exprime ce dont il a envie et ce qu'il a besoin de faire. L'enseignant est alors force de propositions et encourage les élèves à participer à des activités, ateliers, à exploiter des ressources numériques et physiques.

Bien entendu le professeur-documentaliste joue un rôle crucial durant cet accueil, les méthodes de pédagogies actives n'excluent pas la figure de l'enseignant, bien au contraire. Pour que les élèves puissent faire leur choix, soient véritablement acteurs de leur apprentissage et arrivent petit à petit à une certaine autonomie, l'enseignant devra avoir réfléchi en amont à sa programmation éducative et culturelle sur le temps libre des élèves, et ce en concertation avec l'équipe de la Vie Scolaire pour instaurer une meilleure cohérence au niveau des options données aux élèves sur le temps libre.

Pour Philippe Meirieu, la liberté octroyée à l'élève dans le choix de l'activité qu'il souhaite entreprendre est primordiale. Il apporte un éclairage saisissant dans son manifeste "Le plaisir d'apprendre" (Meirieu, 2016) dans lequel il invite les acteurs de l'école à chercher dans la culture le remède à l'ennui et donc au décrochage scolaire. Le professeur-documentaliste en tant que personnel en charge de l'ouverture culturelle de l'établissement a, dans cette optique, un rôle essentiel à jouer. Retrouver le plaisir d'apprendre pour l'élève et celui de transmettre pour l'enseignant est pour Philippe Meirieu un objectif central que l'école doit se fixer.
Afin de mettre en œuvre un cercle vertueux qui conjugue le choix de l'élève qui aura un impact sur sa motivation engendrant le plaisir d'apprendre, le professeur-documentaliste devra donc être capable de proposer une offre diversifiée et attractive amenant l'élève dans une démarche spontanée de mise en activité tout en

respectant les rythmes et les besoins de chacun. Cette compétence commune à tous les professeurs apparaît dans le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013 : "Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'apprentissage prenant compte la diversité des élèves : différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun". Ainsi nous faisons le postulat que le temps d'accueil peut offrir un véritable espace d'apprentissages différenciés basé sur les notions de motivation, de choix et de plaisir, et les relations et interactions humaines et éducatives entre élève et enseignant.

Le professeur-documentaliste, en considérant l'élève tout d'abord en tant qu'individu ayant son propre rythme, peut ponctuellement être favorable à un cadre d'apprentissage différent et autoriser des pauses et des détours, des moments de détente. Ces moments peuvent déclencher ultérieurement une mise en activité spontanée de l'élève. Par exemple, un élève souhaite venir au CDI mais s'oppose à participer aux activités proposées par le professeur-documentaliste. Deux types de *face-à-face* (Meirieu, 2016) entre l'élève et le professeur peuvent avoir lieu : l'enseignant peut exiger de l'élève une mise au travail immédiate (ce qui implique un affrontement dès l'arrivée de l'élève au CDI) ou bien décider de laisser l'élève désœuvré durant un moment (ce qui le responsabilise par rapport à la gestion de son temps). Nous avons fait l'expérience de laisser l'élève faire le choix de ne pas se mettre en activité, en lui imposant la seule contrainte de ne faire *absolument* rien. Nous avons observé que certains élèves, à un moment donné, revenaient vers le professeur-documentaliste pour pouvoir participer aux différentes activités proposées en début d'heure. Nous constatons également l'effet " contagieux " de la mise en activité et la participation des élèves. Souvent, des élèves qui n'étaient pas très enthousiastes par rapport au fait de participer à une activité éducative au CDI le sont devenus et ont été motivés en voyant l'implication et l'intérêt d'autres élèves à entrer dans le jeu. Agnès Desarthe, écrivaine et traductrice, évoque ainsi dans l'ouvrage Le *Plaisir d'apprendre* de Meirieu l'aspect contagieux de la lecture.

1.3.2 Médiation pédagogique

Il apparaît donc que si nous souhaitons faire émerger la curiosité et un plaisir lié à la culture que l'élève pourra conserver dans la suite de sa formation et au-delà, non seulement une programmation variée est nécessaire, mais elle doit s'accompagner d'une médiation pédagogique, car l'autonomie dans l'utilisation de l'offre éducative et l'acte créatif ne vont pas de soi.

Le terme " médiation " vient du latin *mediator* ou entremetteur. Marc Boucharel, conseiller pédagogique ASH de l'Académie de Bordeaux, souligne que la médiation est une pratique visant à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation et la compréhension de l'information, éclaircir ou rétablir des relations. La notion de " médiation pédagogique " est un concept attribué au pédagogue Lev Vygotski, qui a été développé par Célestin Freinet et bien d'autres penseurs de la pédagogie nouvelle.[15].

Le médiateur pédagogique prend en compte les contenus disciplinaires, l'élève et ses besoins et le contexte de travail. C'est ainsi qu'œuvre le professeur-documentaliste lorsqu'il pense l'accueil des élèves en adaptant sa politique d'acquisition et sa programmation culturelle à son public par rapport à des objectifs culturels et éducatifs, aux programmes et au projet d'établissement. Il œuvre ainsi lorsqu'il propose, durant le temps d'accueil, des activités attrayantes pour motiver les élèves, éveiller leur curiosité, leur culture, leur imagination et leur créativité. Il œuvre également en tant que médiateur pédagogique lorsqu'il interagit avec les élèves en essayant de connaître leurs goûts, leurs inquiétudes, leurs façons de voir le monde tout en installant " une relation de confiance et de bienveillance" (MEN-DGESCO, 2013).[16]

Il suffit de peu pour changer le regard de l'élève envers le CDI et le professeur-documentaliste. Souvent durant le temps d'accueil, nous sommes trop loin des élèves, notre temps est pris par la multitude de tâches que nous devons exécuter,

---

[15] Dans toute situation de médiation entre en jeux des paramètres formant ce que Marc Boucharel appelle un triangle didactique. D'un côté, l'*élève* en étroite relation éducative avec l'*enseignant*, de l'autre le *savoir* lié au domaine didactique de l'enseignant et l'apprentissage de l'élève

[16] " P.4 Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves : installer une *relation de confiance et de bienveillance*, maintenir un climat propice à l'apprentissage ".

car nous n'avons effectivement pas de programme officiel à faire passer aux élèves, mais un projet documentaire à suivre avec des objectifs à atteindre. Sans le vouloir, nous laissons les élèves en autonomie, alors qu'ils ne savent pas l'être. La distance qui sépare l'élève et le professeur est trop importante, il faut donc se rapprocher, laisser de côté ce que nous faisons, car ce n'est pas le moment de le faire. Le moment présent est bien l'accueil de ces élèves et rien d'autre. Rien ne sert de demander le silence car le volume sonore vient nous déconcentrer dans ce que nous faisons derrière notre écran. Être parfaitement présent pour mieux comprendre est plus que nécessaire dans l'accompagnement optimal et efficace des élèves. Le professeur-documentaliste qui offre des services multiples et variés doit être à l'écoute et au plus près des besoins de chacun. César Bona[17] affirme dans son ouvrage *La nueva educación* que "nous devons prendre le temps de connaître les enfants qui vont passer tant de temps auprès de nous" (Bona, 2016).

1.3.3 L'identité singulière du professeur-documentaliste

Professeur, médiateur, formateur, éducateur, le professeur-documentaliste est tout cela en même temps mais aussi gestionnaire d'un lieu. Dans le propos qui est le nôtre ici, nous pensons que le professeur-documentaliste a, quel que soit le titre qu'on lui donne, un véritable rôle à jouer dans l'éducation des élèves s'il veut bien investir ce temps d'accueil hors temps de cours. En ce qui nous concerne, nous partageons le point de vue de Denis Tuchais, professeur-documentaliste à Montpellier, qui voit dans la diversité de nos missions la richesse de notre identité. L'accueil des élèves au CDI fait partie intégrante de notre activité professionnelle et " ce n'est pas se dégrader [...] que d'attacher de l'importance à cet accueil au même titre, d'ailleurs, qu'un enseignant " (Tuchais *in* Loup, 2015)

La place du professeur-documentaliste au sein de l'établissement est singulière au même titre que celle du CDI qui « n'est plus seulement bibliothèque, pas vraiment salle de classe ni salle d'étude, ni salle de jeu ni foyer des élèves" mais "un lieu à

[17] Enseignant espagnol faisant parti des 50 finalistes du *Global Teacher Prize* récompensant "le meilleur enseignant du monde".

l’intersection de pratiques éducatives et pédagogiques ". (Tuchais, 2015)

Pour répondre à cette singularité et assouplir la tension identitaire du professeur-documentaliste marquée par d’une part un profil gestionnaire et de l’autre un profil pédagogique (Hedjerassi, N. et Bazin, J-M., 2013) le recours au concept de médiateur nous semble être profitable. Pour les penseurs de la médiation pédagogique (de Let Vygotski à Britt-Mari Barth), l’enseignant-médiateur adopte une posture particulière : il ne se positionne pas comme le détenteur du savoir, mais " comme un facilitateur de découverte et de compréhension " (Boucharel, s.d.). Le CDI peut donc être le lieu où seront proposées des médiations pédagogiques sur le temps libre des élèves, à mi-chemin entre les médiations proposées en bibliothèques et les cours dispensés en classe. Il nous semble cependant important de souligner qu’il existe un décalage entre le champ des possibles (et du souhaitable en terme d’éducation) et le temps imparti au métier. La lecture de la circulaire de missions reflète bien l’ampleur des tâches à effectuer par le professeur-documentaliste, et leur importance. C’est, nous en sommes convaincues, ce qui fait la richesse de notre profession. Mais c’est aussi un sujet de questionnement sur les moyens humains et techniques dont nous aurions besoin pour mener à bien les missions qui nous incombent. Nous ne sommes en aucun cas alternativement professeur et documentaliste, car dans notre vision de la profession, les deux sont inextricablement liés : lorsque nous sommes en séquences, nous restons des documentalistes, et lorsque nous accueillons les élèves, nous sommes toujours enseignants. C’est pourquoi il est primordial d’adopter une posture médiateur/pédagogique et culturelle sur le temps d’accueil. Cela demande toutefois un temps de réflexion et de concertation dédié à la programmation et à la préparation des dispositifs de médiation qui n’est pas négligeable et s’ajoute aux tâches de gestion et d’enseignement.

2. Analyse des actions mises en place

Dans nos établissements respectifs, chacune d'entre nous a expérimenté la mise en place de temps d'accueil riches en découvertes, propices à l'épanouissement intellectuel des élèves et au développement de leur curiosité. Ces actions se sont concrétisées selon deux axes principaux : d'une part la programmation d'activités culturelles ponctuelles ou récurrentes, d'autre part la mise en place d'un CDI virtuel via la mise à disposition de ressources numériques sélectionnées.

2.1. Activités programmées : des temps de Vie Scolaire choisis

Nous l'avons dit : pour nous, le fait de proposer aux élèves des activités variées auxquelles ils peuvent choisir ou non de participer durant leur temps libre correspond à un acte éducatif complémentaire aux cours dispensés par les professeurs de discipline, car il poursuit des objectifs éducatifs communs selon des modalités différentes.

Il s'agit de proposer des situations suffisamment motivantes pour que les élèves aient envie de participer aux activités, avec pour but de les amener à élargir leur univers culturel (qu'il s'agisse de culture littéraire, artistique, scientifique et technique, ou encore citoyenne) ainsi que d'étayer leurs connaissances dans divers champs disciplinaires. En choisissant un lieu (CDI, permanence, foyer) ils choisissent aussi la façon dont ils vont disposer de leur temps de Vie Scolaire[18], le CDI ne se limitant pas à la lecture silencieuse des ouvrages mis à disposition des élèves ou à une navigation aléatoire sur le Web. Ce choix est motivé par le contenu culturel et sémantique des activités éducatives proposées, et par la forme que prend la médiation (débats, ateliers, parcours…).

[18] Nous entendons ici le temps de Vie Scolaire au sens fort du terme : la part de leur vie passée dans l'établissement

2.1.1 Actions d'incitation à la lecture, accès à la littérature

Un premier pôle d'action concerne l'incitation à la lecture et l'accès à la littérature. Les professeurs-documentalistes ont en effet pour mission de "mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture", et de "développer une politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse"[19] (MEN-DGESCO, 2013). Le défi était de continuer à assouvir l'appétit des élèves lecteurs, de les impliquer dans la vie littéraire du CDI et parfois même d'en faire des médiateurs pour leurs pairs, mais aussi d'amener vers la littérature de jeunesse les élèves peu ou pas lecteurs.

La sieste Littéraire

C'est surtout à ce dernier objectif que correspond la "sieste littéraire" qui a été proposée aux élèves du collège André Ailhaud. Inspirée du festival littéraire "Les Correspondances" de la ville de Manosque[20], elle consiste en une lecture à voix haute, avec pour particularité de s'adresser à un auditoire en position horizontale : les élèves sont allongés, les rideaux tirés. En collaboration avec la Conseillère Principale d'Éducation, la sieste a été proposée deux fois par semaine, l'après-midi, pour des élèves de 6ème-5ème et de 4ème-3ème qui avaient des heures libres inscrites dans leur emploi du temps (l'idée étant de créer une habitude même si des élèves d'autres classes pouvaient participer en cas d'absence des professeurs). Les deux premières séances, seuls quelques élèves ont choisi de participer à la sieste, certains motivés par la perspective d'une lecture oralisée, d'autres par celle de prendre un moment de repos dans la journée. Non seulement ces pionniers sont presque tous revenus durant la totalité des séances proposées, mais ils ont joué un rôle de communication important : leur enthousiasme a rapidement fédéré d'autres élèves, et l'auditoire des "siestes" s'est élevé à une quinzaine d'élèves en moyenne durant tout le trimestre. Il me semble important de souligner que cet auditoire se composait d'adolescents aux profils très variés, y compris des élèves ne fréquentant

[19] Compétence D4 du référentiel de compétences des métiers du professorat

[20] La sieste littéraire est pratiquée également par ma tutrice, Aurélie Herbier, dans son établissement. C'est d'après son expérience que j'ai décidé de l'expérimenter moi aussi.

jamais le CDI par ailleurs, ou (très) peu lecteurs. A la fin du trimestre, les emplois du temps ayant changé, il était impossible de continuer avec les mêmes groupes d'élèves. Cela a généré de vives protestations de la part de certains d'entre eux.

Ce succès de la "sieste littéraire" est dû à divers facteurs : d'une part, comme son nom l'indique, elle représente un véritable moment de pause dans la journée et dans la semaine du collégien. Proposée en début d'après-midi, elle est située à un moment de la journée où le corps a besoin de repos[21]. Le fait de fermer les yeux aide les élèves à se concentrer sur le texte lu en éliminant toutes les sollicitations visuelles. Il est arrivé à plusieurs élèves (dont parfois des élèves très agités en cours) de s'endormir profondément au bout d'une vingtaine de minutes de lecture. Il ne me semble pas que cela constitue un échec, car la lecture est alors synonyme de détente, et non de contrainte, d'effort, voire de rejet chez certains élèves. De plus, et même s'ils se sont endormis, ces élèves ont écouté le début du récit, et se sont laissé aller dans les bras de Morphée bercés par les mots, par le texte. Cet état d'endormissement qui suit une lecture peut rappeler certains rituels du coucher, et crée un pont entre récits fictionnels et rêves. La compréhension de l'écart et des liens qui séparent et unissent tout à la fois les récits de fiction et la réalité devient alors intuitive...

Un autre facteur de réussite est lié au choix des œuvres littéraires sélectionnées pour être lues, à savoir des romans de littérature jeunesse. Ces romans ont été choisis pour leur potentiel d'évocation chez les adolescents, avec des héros qui leur ressemblent, des problématiques qui leur sont proches, une écriture claire, tout en présentant des qualités narratives et littéraires qui permettent aux élèves de dépasser leur propre réalité et leur quotidien pour entrer dans des univers fictionnels. Le style et le contenu du premier chapitre ont également été un élément de choix déterminant : dans la mesure où le temps de lecture était de 45 minutes, le premier chapitre devait être percutant, et poser directement le décor ou l'action avec un fort pouvoir d'évocation. Le premier chapitre de *Méto*, d'Yves Grevet, a tellement plu aux élèves qu'ils m'ont demandé de poursuivre cette lecture lors des séances suivantes, nos rendez-vous étant attendus avec impatience grâce au suspens inhérent au

[21] Les cinq premières minutes de la séance sont consacrées à quelques exercices de relaxation et de respiration pieds nus, et les élèves s'allongent ensuite au sol dans la pénombre

roman et à ses personnages attachants. Pour l'autre groupe, les romans lus étaient différents à chaque fois[22]. Si les élèves n'ont pas exprimé le souhait d'emprunter ces ouvrages, les échanges verbaux que nous avons eus à l'issu des lectures ont montré leur intérêt pour les textes choisis.

Enfin, une grande part du plaisir est dû à l'oralité du texte : lu par un adulte expert, le texte prend vie, les mots se suivent, coulent avec musicalité tout en dispensant les auditeurs de l'effort de déchiffrement, ou tout simplement de la fatigue oculaire. Mais le dispositif se distingue d'autres formes de lectures à haute voix, le texte n'est pas joué, théâtralisé. Le lecteur s'efface devant l'auteur, devant le récit. Comme le souligne Bernhard Engel (2007), "le " lecteur " n'est pas un acteur. À l'inverse du comédien qui devient une image dont on se souviendra, il s'efface devant le texte afin de produire des images dans l'esprit des auditeurs."

De façon générale, les élèves ont apprécié ce moment suspendu dans leur journée, dans une ambiance feutrée, avec un mobilier bien différent de celui du collège (et donc une posture physique toute autre). Des groupes très hétérogènes de "siesteurs" se sont soudés, une connivence littéraire s'est créée entre eux.[23] L'objectif principal, qui est d'amener des élèves de tous profils à découvrir la littérature et à se constituer une culture littéraire, semble donc bien atteint.

Le "Défi lecture"

Au collège Gaston Defferre a été mis en place un "Défi lecture" qui s'est organisé durant le temps libre des élèves de l'établissement. Il existe en effet à Marseille et dans toute la France des concours et défis littéraires visant à promouvoir la lecture, c'est le cas du "Prix du livre jeunesse de Marseille", "le Prix Bulles de Marseille", au niveau national "le Prix des Incorruptibles" ou encore le "Défi Babelio". Dès mon arrivée au collège, je propose aux professeurs de Français de faire participer les élèves à un de ces prix afin d'inciter tous les élèves même les moins lecteurs à lire, mais aussi afin de leur offrir la possibilité d'échanger, de rencontrer des auteurs, des libraires, de réaliser des créations artistiques autour de la littérature.

A mon grand regret, je n'obtiens pas le soutien de mes collègues pour la mise en

[22] "Itawapa" de Xavier-Laurent Petit, "Le combat d'hiver" de Jean-Claude Mourlevat…

[23] Cela rejoint le point de vue de Martine Burgos, sociologue à l'EHESS, pour qui la pratique croissante des lectures à haute voix "répond à un besoin de partage et de sociabilité".

place de ce projet, mais je décide tout de même de le mener avec des élèves volontaires durant le temps d'accueil libre[24]. L'objectif de départ était que les élèves lisent un total de sept ouvrages de diverses natures : manga, bande dessinée, roman et album. Les élèves avaient deux mois et demi pour lire l'ensemble des titres proposés sachant que les livres devaient " tourner " rapidement pour que chacun puisse les lire car je ne possédais qu'un exemplaire de chaque ouvrage. Ensuite, il était demandé aux élèves de choisir leur livre préféré afin d'en faire une présentation de leur choix sous forme de vidéo, d'affiche ou de photographie scénarisée. Au départ une dizaine d'élèves se sont inscrits, motivés par la lecture et aussi par le fait que la meilleure production devait être récompensée. Cependant, quelques élèves se sont découragés en apprenant qu'il fallait lire la totalité des ouvrages et ont abandonné défi. Pour certains des plus endurants, deux mois n'ont pas suffi pour achever les lectures et créer les présentations. Ainsi, le "Défi lecture" s'est prolongé dans le temps sous le regard impatient des élèves à l'aise avec la lecture qui avaient déjà relevé le défi.

En analysant la mise en œuvre de ce projet, il est important de souligner l'impact positif de la communication réalisée autour du "Défi lecture": infographies en couleurs affichées sur la porte du CDI, effet du bouche-à-oreille entre les élèves, échanges informels entre la professeure-documentaliste et les élèves, etc. D'autre part, il faut également souligner la motivation des élèves qui a été très forte bien que quelques-uns aient abandonné le projet en cours de route. Pour éviter ces découragements, il aurait fallu proposer différents parcours de lecture à choisir : un "Parcours Explorateurs" à destination des grands lecteurs avec un nombre important d'ouvrages et un "Parcours Apprentis" à destination des petits lecteurs. Cette différentiation pédagogique aurait permis à chacun de se situer par rapport à son propre niveau et à tous d'y arriver. Pour ce qui est de l'accompagnement, le suivi se faisait surtout avec des échanges entre le professeur-documentaliste et les élèves. Il fut difficile de convoquer un par un les élèves qui avaient tous des emplois du temps différents. La grande difficulté de ce projet est de proposer une activité éducative commune pour des élèves de niveaux différents (5ème, 4ème et 3ème) dans un

[24] Le CDI ouvrant qu'une demi-heure à la pause déjeuner, c'est pourquoi un club lecture n'a pas pu être mis en place.

temps d'accueil qui n'est pas le même pour tous. Cela freine les échanges, la réflexion, l'interaction entre les élèves et donc la motivation. Dans la mesure où ces élèves n'ont pas d'heures libres fixes, inscrites dans leur emploi du temps, il aurait été plus judicieux et bénéfique pour les élèves de proposer le défi lecture dans un cadre "espace-temps" donné, tel qu'un club lecture au CDI. Pour ce qui est des productions, certains élèves ont opté pour la réalisation d'affiches en support papier et d'autres pour des productions numériques. Ces dernières ont été assez encadrées, j'ai tout d'abord orienté les élèves dans le choix d'outils numériques[25] me paraissant pertinents et intuitifs à utiliser. Ensuite, j'ai aidé les élèves à formaliser l'écriture, à prendre en main les différents outils numériques ce qui les a amenés à réfléchir aux notions de publications en ligne et de droits d'auteur. Ces notions ont donc émergé de façon très naturelle dans leur création et des compétences spécifiques à l'Éducation aux Médias et à l'Information ont pu être développées. Pour ce qui est du vote pour la meilleure production, un document *Google Form* a été créé. Un ordinateur portable placé à l'entrée du CDI était destiné à la visualisation des productions. En petit groupe ou un par un, sur leur temps de Vie Scolaire, de nombreux élèves se sont placés autour de l'écran et des affiches pour apprécier le travail de leurs camarades. Le fait de montrer et valoriser le travail d'élèves a encouragé ceux qui étaient moins impliqués et venant moins souvent au CDI à s'exprimer en votant pour leur production préférée, à discuter avec les professeurs-documentalistes et leurs camarades sur l'origine du projet, à découvrir des outils numériques captivants et à vouloir peut-être participer au prochain défi.

Critiques littéraires des élèves

Au collège Marcel Pagnol, j'ai proposé aux élèves d'écrire des critiques de leurs lectures visibles sur le portail documentaire. L'intérêt, en plus de susciter l'envie de lire et de développer des compétences d'expression écrite et d'analyse, est de rendre les élèves acteurs du lieu CDI. La recommandation entre pairs joue aussi un rôle important dans le processus motivationnel qui amène les élèves à utiliser le portail documentaire qui est très peu exploité.

[25] Les outils numériques en ligne recommandés aux élèves ont été : *Prezi* (prezi.com), pour une présentation originale et dynamique intégrant son, images, vidéos… et *Animoto* (Animoto.com) servant à créer très facilement des vidéos clé en main.

J’ai proposé à tous les élèves de produire une critique littéraire via une campagne d’affichage au CDI et dans les espaces de Vie Scolaire de l’établissement. De façon complémentaire, une séquence sera réalisée auprès d’une classe de 6e à qui il sera proposé avant la fin de l’année de choisir un livre et d’en faire la critique. Pour que cette démarche se pérennise, je vais donner des fiches guides pour accompagner les élèves dans l’écriture de leurs critiques que je déposerai sur le portail documentaire afin que les élèves puissent être autonomes dans leurs productions. Avant même le démarrage de la séquence, j’ai eu des demandes d’élèves qui ont pris connaissance du projet via les affiches et qui ont rédigé des critiques. Je suis impatiente de découvrir si la séquence pourra dynamiser l’action mise en place via la campagne d’affichage et si les élèves qui ont reçu la formation deviendront à leur tour médiateur auprès de leurs camarades pour leur faire partager ou découvrir cette activité.

Au collège Gaston Defferre sur le temps d’accueil, j’ai proposé aux élèves volontaires de rédiger des critiques littéraires sur des petits cœurs rouges découpés et scotchés sur la couverture de leurs livres préférés. Je me suis inspirée des tendances en matière de littérature que l’on peut retrouver dans certaines librairies. Ce genre d’atelier a un double objectif. Il s’agit premièrement de rendre les élèves acteurs dans un espace-temps donné et les impliquer directement dans la “vie” et l’évolution du CDI, tout en les amenant à rédiger de petits textes devant être impactants afin d’attirer l’attention de leurs camarades. Deuxièmement, il s’agit de faire des élèves de réels médiateurs pour leurs pairs, notamment vis-à-vis des moins lecteurs, car la recommandation entre pairs possède parfois plus de poids qu’une médiation d’incitation à la lecture venant de la part de l’enseignant. De plus, les livres ont été exposés sur une table décorée afin de rendre visible le travail des élèves et de permettre à tous les élèves de lire les critiques et d’emprunter les ouvrages. Nombreux ont été les élèves qui se sont approchés de la table et ont décidé d’emprunter ces livres. Cependant, ces élèves étaient pour la plupart de bons lecteurs et des habitués du CDI. Pour attirer les élèves moins lecteurs, il aurait fallu prendre le temps de faire sortir ces livres du CDI à l’heure de la récréation, par exemple. Ainsi, les élèves auraient pu se “balader” dans la cours avec des petits

paniers remplis de livres[26] ou bien fabriquer un petit stand afin de les présenter à leurs camarades.

2.1.2 Projections vidéo

Au collège Gaston Defferre, j'ai décidé d'abonner l'établissement à la plateforme pédagogique de vidéos en ligne *Educ'Arte*[27] qui met à disposition plus de 600 ressources vidéo (disponibles en français et en allemand) par niveau, par discipline et par thématique gratuitement pendant trois mois. L'organisation du site web d'Educ'Arte facilite énormément le choix de vidéos adaptées pour les collégiens et les lycéens. De plus, les vidéos proposées sont de qualité, nous y retrouvons un large choix de documentaires, magazines, films et courts-métrages de la chaîne télévisée *Arte.* Durant les jours de grand flux d'élèves en permanence, je demandais à la Vie Scolaire de m'informer du professeur absent et de sa discipline, j'installais le vidéoprojecteur, je choisissais parmi les vidéos proposées la discipline en question, j'allais en salle de permanence et je demandais aux élèves de venir au CDI afin de visionner la ressource. Les élèves étaient assez volontaires et sortaient de la permanence pour venir faire quelque chose de différent. En général, écran et image ont un potentiel pour captiver l'attention des élèves. Cependant, j'ai rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre de cette médiation, notamment par rapport au fait que, durant les projections, certains élèves souhaitaient être dans le calme afin de lire ou faire un travail de recherche sur les ordinateurs, ces derniers ne sont pas arrivés à se concentrer, ce qui est tout à fait logique. Il est donc compliqué de proposer une seule médiation qui puisse convenir à tous alors que chaque élève possède des besoins différents. Le problème réside donc dans la gestion des différents espaces de vie, un travail avec la Vie Scolaire peut être la solution pour permettre à chaque élève de choisir son activité sans se sentir contraint par une offre éducative unique. Cependant, le collège Gaston Defferre (ancienne école primaire)

[26] Cette idée provient de Madame Montel-Roux, professeure documentaliste, au collège Jean Malrieu à Marseille
[27] Voir en ligne :< http://educ.arte.tv/ >

ne compte pas, de par sa configuration architecturale, avec des salles libres et équipées de vidéoprojecteurs ce qui rends la tâche encore plus difficile dans la gestion du flux des élèves et la diversité des propositions durant le temps libre des élèves. Il est également difficile de choisir la bonne ressource, car il faudrait la visionner en amont pour savoir si elle pertinente et attractive. Il convient également de choisir une vidéo dont la durée correspond à la durée de l'accueil des élèves au CDI.

Au collège André Ailhaud, la programmation de projections n'a rencontré qu'un succès mitigé, même si elle a permis de gérer des flux importants d'élèves dans des situations exceptionnelles (grand nombre de professeurs en formation simultanément par exemple) : les élèves n'ont pas montré un grand enthousiasme, les séances se sont déroulées dans le bruit, les assistants d'éducation n'ont pas souhaité reconduire l'expérience (alors que j'avais préparé une sélection de courts métrages dans le cadre de la Semaine de la Presse et des Médias, ceux-ci n'ont pas été projetés aux élèves). Cet échec relatif est sans doute imputable à plusieurs facteurs : le manque de moyens matériels (salle polyvalente froide et malodorante, son médiocre, ordinateur portable défaillant), le manque de communication auprès des élèves en amont, le fait que les assistants d'éducation n'aient pas été impliqués dès le début du projet (notamment dans le choix des films projetés). Les élèves ont cependant apprécié de visionner le documentaire "Sur le chemin de l'école", et l'ambition de proposer régulièrement des projections aux élèves n'est cependant pas abandonnée, même si ce projet ne pourra pas aboutir cette année : des enceintes ont été achetées par le foyer, qui a financé également la sélection de DVD avec droits de projection (courts-métrages documentaires et de fiction, films d'animation) que j'ai préparée. Il serait souhaitable que des membres de la communauté éducative impliqués dans ce projet (AED, professeurs, professeur-documentaliste) visionnent ces DVD, puis effectuent la programmation et la communication en collaboration avec le CPE, en fonction de l'emploi du temps des élèves. Le choix des films pourrait également incomber à un comité d'élèves.

Par ailleurs, une télévision et un lecteur DVD sont à disposition des élèves au CDI. De plus en plus, de petits groupes d'élèves ont pris l'habitude cette année de choisir les documentaires qu'ils souhaitaient visionner (les films de fiction durant plus d'une

heure). Ainsi, leur connaissance des ressources multimédia à leur disposition s'est accrue, ainsi que leur capacité à débattre pour dégager une majorité dans le choix du film, et à visionner un documentaire de bout en bout. Souhaitons que cet appétit pour les vidéos éducatives se généralise à des groupes plus importants de collégiens lors de projections collectives.

2.1.3 Actions en lien avec la citoyenneté

La semaine de la Presse et des Médias à l'École

Au collège Marcel Pagnol, deux types d'actions ont été mises en place en lien avec la citoyenneté.

La première action a été réalisée dans le cadre de la Semaine de la Presse et des Médias à l'École. Deux espaces ont été agencés au CDI pour permettre aux élèves de réaliser deux parcours, l'un papier et l'autre numérique, en lien avec la thématique de cette édition 2017: "D'où vient l'information?". Pendant trois semaines, j'accueillais au CDI uniquement les élèves désirant participer à l'événement et ceux qui avaient un travail à réaliser. Une médiation orale importante a accompagné la mise en œuvre de l'action : pour chaque groupe d'élève accueilli au CDI en début d'heure, je proposais l'activité et expliquais le sujet, le déroulé et les "lots" à gagner à l'issue de leur participation. Quarante-neuf élèves ont participé aux parcours avec enthousiasme, avec une participation massive des 6èmes bien que tous les niveaux aient été représentés. Certains élèves travaillaient en autonomie alors que d'autres avaient besoin d'accompagnement de la part des professeurs-documentalistes. Ainsi, la SPME a été placée sous le signe des médias, bien que nous n'ayons pas mené de séquences pédagogiques en rapport avec cet événement. Le temps d'accueil apparaît donc comme une opportunité de mener certains projets qui nous tiennent à cœur même lorsque nos collègues de disciplines ne peuvent ou ne souhaitent pas collaborer sur une action en particulier, et penser cette programmation sur le temps d'accueil libre des élèves au CDI a permis de leur offrir un vrai moment d'éducation aux médias et à la citoyenneté. Les échanges entre le professeur-documentaliste et les élèves ont souvent été riches et la plupart d'entre

eux ont affirmé à l'issue des parcours qu'ils avaient "appris de nouvelles choses".

Une restitution de leurs parcours corrigé ainsi que la remise des "lots" sont prévues dans le courant du mois de mai, ce qui ne nous permet pas d'en parler au moment où nous écrivons ce mémoire.

Réalisation de tables thématiques

La deuxième action consacrée à la citoyenneté a consisté en la réalisation de tables thématiques à l'occasion de journées spécifiques : journée internationale de la Paix, journée de lutte des droits des femmes, journée de lutte contre le racisme[28]. Faire vivre le fonds documentaire du CDI est une manière de faire de la médiation documentaire en créant un pont entre des savoirs et les élèves. Les livres documentaires étant de moins en moins consultés, du fait d'une concurrence importante des contenus numériques, il nous semble important de mettre en scène les documentaires imprimés pour les faire communiquer avec des livres de fictions, infographies ou tout type de documents porteurs de connaissances. Nous avons pu observer combien il est difficile d'attiser la curiosité des élèves à l'égard de ces tables thématiques. L'annonce des journées via des affiches au CDI, dans les couloirs, n'a pas suffi à attirer les élèves. Par contre, une action "improvisée" autour de l'organisation d'un espace pour la journée de lutte pour les droits des femmes a été riche d'enseignement : le matin du 8 mars, je proposais à un groupe d'élèves venant au CDI sur leurs temps libres de m'aider à organiser une table thématique. Ce groupe de quatre élèves a montré beaucoup d'entrain à chercher dans le fonds documentaire du CDI des livres en lien avec le sujet, à réaliser des affiches pour faire connaître l'histoire et les enjeux de cette journée. Il a ainsi travaillé pendant deux heures à la recherche de documents via le portail documentaire, à la localisation de ces documents dans le CDI, à la recherche d'informations sur le Web pour réaliser des affiches de communication sur la journée du 8 mars, ce qui les a donc amenés à réfléchir à la manière de restituer de l'information.

[28] Respectivement le 21 septembre, le 8 mars, et le 21 mars

Les goûters philosophiques au Collège André Ailhaud

Une collaboration étroite entre les deux professeurs-documentalistes du collège et la CPE a permis de proposer aux élèves des “goûters philo” : l'idée était la mienne, la CPE a ciblé des classes ayant des heures libres inscrites dans leur emploi du temps, et finalement, ces horaires ne correspondant pas aux miens, ma collègue a accepté de mener cette activité en se l'appropriant. C’est donc le compte rendu de son expérience que je livre ici. Cinq “Goûters philo” ont été organisés au CDI, la proposition s'adressant à dix élèves volontaires maximum. L'idée est de s’exprimer et de débattre pendant dix minutes autour d'un concept et d'un goûter. La professeur-documentaliste est à l'extérieur du cercle, elle prend des notes sans intervenir. Un bâton de parole permet de distribuer la parole, de repérer la personne qui s'exprime et de donner la parole à tous. Après l'échange, la professeur-documentaliste propose un *feedback* de l'échange et de ressortir une synthèse en quelques mots afin de réaliser un nuage de mots sur TAGXEDO. Les thèmes soumis à réflexion ont été les suivants : le bonheur, réussir / la liberté, l'envie, le silence, la parole. L’échange autour du mot proposé par la professeur-documentaliste a été chaque fois très positif même si certains thèmes inspirent plus de réflexion, d'argumentation. Des notions comme "réussir" ou "le silence" sont plus difficiles pour exprimer sa pensée. Si la totalité des élèves ne s'exprime pas à chaque goûter, il n'en reste pas moins que le concept et la réflexion cheminent dans leurs esprits. En effet, tous les élèves sont en écoute active, ils réalisent ensuite eux-mêmes les nuages de mots lors d’une activité qui allie créativité, numérique et manipulation de concepts philosophiques et du vocabulaire. Certains ont plus participé que d'autres mais grâce au bâton de parole, chacun a pu développer sa pensée et avoir une chance de prendre la parole. Le concept de discuter autour d'un goûter reste très motivant à chaque fois ! Il ressort que le goûter philo est une occasion de donner la parole à nos élèves, un lieu d’expression identifié qu'ils apprécient en tant que tel, et un moyen de participer à leur Éducation Morale et Civique.

L'exposition "Révélations aquatiques : un plongeon pour comprendre"

Le CDI du collège Gaston Defferre accueille, durant quatre semaines, l'exposition "Révélations aquatiques"[29] à travers l'ASEF (Association Santé Environnement France). Cette exposition apporte aux élèves une sensibilisation aux polluants cachés dans les produits ménagers, sanitaires, alimentaires et technologiques que nous utilisons au quotidien, lesquels affectent notre santé et environnement. Il s'agit d'une mise en scène, à travers différentes photographies, d'une dizaine produits de consommation trouvés sous l'eau (pots de crème, téléphones, canettes…). Ces photographies sont accompagnées d'un texte apportant des informations sur différentes problématiques et solutions. Durant le temps d'accueil au CDI, j'ai fait découvrir aux élèves volontaires cette ressource en les amenant tout d'abord à choisir une de photographies. Ensuite, il s'agissait de leur demander de décrire l'image, puis de lire le texte. Ensemble, sous forme de discussions, nous avons relevé les mots difficiles, les problématiques liées aux produits de consommation illustrés sur les photographies, ainsi que les solutions données par l'ASEF. Ces échanges informels mais très enrichissants ont permis aux élèves de s'exprimer entre eux et avec moi sur leurs habitudes de consommation et leurs engagement en tant que citoyens protégeant leur environnement. Les élèves ont pu prendre conscience de l'impact des ondes des téléphones portables sur la santé et comment les limiter, connaître l'existence de substances toxiques dans les produits ménagers, de beauté… et les alternatives écologiques et naturelles pouvant les remplacer efficacement. De plus, cette exposition a également permis une ouverture plus large que sur le temps d'accueil du fait que des professeurs de discipline ont été intéressés par la thématique et sont venus avec leurs classes. Cela a permis de créer du lien et de collaborer avec des professeurs de mathématiques ou de physique-chimie (avec qui je n'avais eu encore l'occasion de travailler) et de rencontrer des classes et des élèves fréquentant peu ou pas le CDI.

[29] Voir en ligne le diaporama de présentation sur le portail documentaire du collège Gaston Defferre https://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/pmb/clg-defferre/opac_css/doc_num.php?explnum_id=2

2.1.4 Eveil à la culture artistique

Un autre pôle d'action a été l'ouverture culturelle et la découverte de différentes formes d'arts visuels (photographie, peinture). Amener les collégiens vers " la découverte des cultures artistiques et des différentes formes d'art" fait également partie de nos missions de professeurs-documentalistes (D4).

Des expositions au CDI

Différentes expositions ont été organisées dans l'espace "exposition" du CDI du collège André Ailhaud. Une exposition de portraits photographiques en noir et blanc a été organisée par un professeur de discipline dans le cadre d'un EPI. J'ai invité les élèves à la visiter durant leur temps libre, et certains l'ont fait, mais il n'y a pas eu de réelle médiation accompagnant cette exposition[30]. Des travaux d'élèves ont également été exposés : dessins de presse réalisés en arts plastiques dans le cadre de la Semaine de la Presse et des Médias, pays imaginaires sous forme de maquettes enrichies de textes dans le cadre d'un EPI français/arts plastiques. Pour ce dernier travail, j'ai simplement invité les élèves venant au CDI à visiter l'exposition, en leur précisant que des textes étaient intégrés aux productions plastiques, cachés derrière des fenêtres à rabats, des pans de tissus, roulés, pliés, cachetés… Cette médiation, bien que minimaliste, a joué un rôle important : sans mon intervention, il est fort à parier que les élèves auraient montré moins d'intérêt pour les "pays imaginaires", tout simplement parce que ceux-ci prenaient tout leur sens à la lecture des textes. Or, les élèves, comme tout visiteurs d'expositions, ne touchent les œuvres que s'ils y sont invités. Un petit texte de présentation de l'exposition avait été rédigé par les professeurs ayant mené cet EPI, mais aucun élève n'a fait la démarche de le lire spontanément. Cela montre, encore une fois, l'importance du facteur humain dans la médiation culturelle, et rappelle les potentialités de la communication verbale.

[30] Un CD d'enregistrements audio accompagnant les photographies (prises lors d'un voyage en Mongolie) aurait pu être plus judicieusement exploité pour créer une exposition audiovisuelle, une rencontre avec l'artiste aurait pu être organisée, ou encore un atelier de photographie…La compréhension des œuvres par les élèves en aurait sans doute été renforcée.

Enfin, un partenariat a été établi avec l'Artothèque de Volx, structure associative qui organise le prêt d'œuvres d'artistes locaux ou régionaux. Les premières œuvres empruntées étaient des peintures grand format sur le thème de la mer et des bateaux par Solsyfou, une artiste plasticienne également auteure de textes courts. L'idée était d'organiser des séances d'une heure pour amener les élèves à une meilleure compréhension des œuvres. Deux types de séances étaient prévues, l'une portant sur la lecture et l'écriture de textes en lien avec les œuvres (textes de l'auteur, poésies sur le thème de la mer), l'autre sur l'aspect pictural des tableaux (court échange verbal suivi d'un atelier artistique "à la manière de Solsyfou")[31]. Ces séances n'ont malheureusement pas été menées, pour deux raisons principales dont la plus importante est le manque de temps. Au moment où le collège accueillait cette exposition, je donnais de nombreux cours d'EMI dans le cadre de divers partenariats avec les professeurs de disciplines. J'étais également très occupée par les commandes de DVD et de livres, et le peu de temps qui me restait à consacrer à l'accueil des élèves était dédié au prêt et à l'aide dans la réalisation d'exposés (très nombreux à cette période). La seconde est le manque de matériel pour les ateliers artistiques, que je n'ai pas eu le temps de commander… faute de temps. Cette situation met en relief un frein important à la réalisation d'un accueil de qualité alliant conseils individualisés et médiation culturelle et pédagogique : l'ampleur des missions du professeur-documentaliste au regard des moyens humains et du temps dont il dispose. Pourtant, je reste persuadée de l'intérêt de cette démarche dans l'accès aux œuvres d'art : simplement exposées, les œuvres ne suscitent que peu d'intérêt de la part des élèves. Aussi j'espère trouver le temps de me positionner comme médiateur culturel autour des prochaines œuvres prêtées par l'Artothèque au prochain trimestre.

[31] Ces ateliers artistiques auraient été différents d'un cours d'arts plastiques, dans lequel un sujet est donné aux élèves, qui doivent trouver les moyens plastiques d'y répondre. Ici, certains aspects propres à l'œuvre (division de l'espace pictural en deux grands zones colorées, passages de l'une à l'autre, bateaux stylisés…) auraient constitué un répertoire plastique que les élèves se seraient réapproprié.

2.2. Mise en place d'un espace virtuel : une navigation encadrée

Au CDI, les espaces sont organisés de façon à ce que chacun puisse lire, consulter des documents audio-visuels, travailler, surfer sur internet, en fonction de ses choix et de ses besoins, avec une aide ponctuelle et individualisée des professeurs-documentalistes. En revanche, nous avons constaté lors de l'État des lieux réalisé dans nos établissements que la prolongation de l'espace physique du CDI par un espace virtuel méritait d'être développée, car d'une part les ressources numériques mises à disposition des élèves étaient insuffisantes, d'autre part les modalités d'accès à ces ressources largement méconnues des élèves, malgré leur attrait pour la navigation sur le Web.

2.2.1 Veille informationnelle et écosystème numérique

C'est ainsi que la nécessité de mettre à disposition des élèves des ressources en ligne sélectionnées et organisées s'est imposée à nous.
Notre participation à l'écosystème numérique de l'établissement via une offre numérique représente aujourd'hui une dimension de notre métier incontournable, le professeur-documentaliste étant tenu d'assurer " une veille professionnelle, informationnelle, pédagogique et culturelle" et jouant "un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement"[32]. Si des portails documentaires existent bel et bien dans nos établissements (deux PMB et un BCDI), en début d'année ils étaient d'une part très peu consultés par nos élèves et d'autre part ils ne proposaient pas des interfaces suffisamment claires pour que ces derniers aient envie de consulter les ressources numériques sélectionnées.

Nous avons donc essayé cette année d'enrichir nos portails documentaires en structurant l'offre de ressources numériques via des canaux et interfaces différentes : onglets dans nos portails documentaires, carte mentale, interface d'agrégateur de contenus réalisé avec le service de curation en ligne *Pearltrees.* En proposant des

[32] Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017

ressources numériques, nous souhaitions aussi utiliser pleinement les potentialités éducatives du Web, en étant conscientes les adolescents n'ont pas toujours le recul critique ni les compétences culturelles leur permettant d'avoir accès à des ressources qui présentent des qualités requises en contexte scolaire et éducatif. Les travaux d'Anne Cordier sur les pratiques informationnelles des jeunes ont consisté à démonter le mythe des *digital natives*. Dans son livre "Grandir Connecté", elle montre que les pratiques des jeunes sont hétérogènes et qu'ils ont besoin de formation en matière de pratiques numériques. "Il faut aussi développer la littératie numérique en stimulant la curiosité, le plaisir et non la peur du web." (Horchani Carton, 2017). Au même titre que des ressources plus traditionnelles (livres, expositions, débats…), et de façon complémentaire à celles-ci, les ressources numériques sont considérées ici comme un moyen d'éduquer les élèves "autrement", d'élargir leur univers culturel et scientifique, tout en leur donnant un aperçu de la richesse et de la diversité des contenus publiés sur le Web (qu'il s'agisse de vidéos, de texte, ou encore de jeux…). Nous pensons également qu'une telle approche de l'éducation est une source potentielle de motivation. Pour Olivier Cornu (expert numérique pour les arts plastiques à la DGESCO), "on peut synthétiser l'usage des Tice en trois actions principales : se documenter, créer, diffuser ». Si la vocation première des espaces virtuels que nous avons mis en place dans nos établissements est bien la documentation, il est à noter que les actions de création et de diffusion n'en sont pas absentes, à travers par exemple la publication de coups de cœur littéraires rédigés par les élèves, de critiques littéraires ou la diffusion de travaux d'élèves sur le portail du CDI.

2.2.2 Agrégation de contenus : sélection et organisation des ressources numériques à disposition des élèves

<u>Une carte mentale intitulée *Que faire sur les ordinateurs du CDI ?*</u>

Au collège Marcel Pagnol, j'ai organisé des ressources numériques sous forme de carte mentale intitulée "Que faire sur les ordinateurs du CDI ?"[33], mise à la

[33] Inspirée d'une réalisation de Florence Marcadent du collège Fraissinet à Marseille

disposition des élèves sur la page d'accueil du portail documentaire. Disponible depuis le mois de janvier, je proposais systématiquement aux élèves venant au CDI de la consulter lorsque ces derniers n'avaient pas une idée précise de ce qu'ils souhaitaient faire. La médiation réalisée a été individuelle et j'invitais les élèves à me faire des retours sur les ressources proposées afin de les impliquer dans l'élaboration du lieu CDI. Déjà présente dans les bibliothèques publiques, cette notion de co-construction des lieux de culture nous semble revêtir une importance toute particulière dans le cadre scolaire lorsque nous assistons trop souvent à la désaffection ou à l'éloignement des élèves du lieu école.

Les ressources proposées sont déclinées en six catégories, elles-mêmes déclinées en autres catégories, tel est le principe d'une carte mentale :

- Lire
- Créer
- Regarder
- Ecouter
- Suivre l'actualité
- Rechercher un livre sur le catalogue du CDI

Le visuel très simple et intuitif de cette carte mentale a été l'un des facteurs de son succès. Après un mois de présentation systématique de cette ressource de manière individuelle, les élèves se sont emparés de l'information et ont commencé à présenter eux-mêmes cette carte mentale à leurs pairs. J'ai pu observer que les catégories les plus exploitées sont "écouter : de la musique" et "créer : des textes et des BD". "Regarder : des films, des vidéos, des photos" n'a quant à elle eu que peu de succès et la catégorie "Suivre l'actualité" n'a quasiment jamais été consultée. L'intitulé de cette catégorie y est peut-être pour quelque chose car j'ai pu constater par ailleurs leur intérêt pour l'actualité lors des parcours réalisés sur leur temps libre pendant la SPME au mois de mars. Il serait intéressant d'organiser cette catégorie de manière différente en proposant par exemple une entrée directement par sujets d'actualité et non par support d'accès. En ce qui concerne la catégorie "Regarder : des films, des vidéos, des photos", j'ai également pensé consacrer un ordinateur à la consultation d'une ressource audiovisuelle, films documentaires ou de fiction, issue du site Eduthèque ou de la chaîne franco-allemande *Arte*. Faute de temps, je n'ai

pas pu réaliser cette expérimentation.

Mise à disposition de jeux sérieux

La création et l'enrichissement d'une partie consacrée aux jeux numériques a concentré par ailleurs beaucoup d'attentes de la part des élèves. J'ai veillé à sélectionner les jeux en fonction de leurs intérêts éducatifs et j'ai souhaité en proposer peu à la fois pour amener les élèves à prendre le temps de les découvrir, démarche à contrecourant du zapping culturel ambiant. L'un des jeux proposé est fortement plébiscité ("Sciences en jeu") les autres ont tous été consultés et certains plus que d'autres appréciés. Si des discussions informelles ont pu avoir lieu sur l'intérêt du jeu aux yeux des élèves, il me semble là encore, qu'une véritable médiation aurait été bienvenue pour aller plus loin dans l'exploitation de cette ressource

Ressources numériques sur le portail du CDI du Collège André Ailhaud

Les ressources numériques du CDI ont été agrégées sur *Pearltrees*. Une rubrique est consacrée à l'actualité, une autre à l'orientation, une troisième à la citoyenneté et une quatrième à la santé. A cela s'ajoutent les rubriques suivantes : développement durable, journalisme, sport, les hommes l'espace et le temps, arts et lettres, sciences et techniques et English. Mon parti pris était de mêler jeux sérieux, vidéos, web-documentaires et articles afin d'inciter les élèves à visiter différentes rubriques et à découvrir différents types de documents numériques en fonction de leurs goûts, d'une thématique. Cette proposition a dérouté les élèves, de même que les jeux sélectionnés (auxquels sont parfois intégrées des vidéos par exemple[34]) et qui ne correspondent pas toujours aux pratiques de jeux dont ils ont l'habitude. Par ailleurs, les intitulés des rubriques rappellent peut-être trop les disciplines scolaires. Ainsi, les premiers temps, le portail n'a pas suscité un grand enthousiasme et les pratiques des élèves n'ont pas évolué rapidement. Mais au fil des mois, les élèves se sont habitués peu à peu à se repérer dans l'architecture du portail, et dans celle du *Pearltrees*. J'ai veillé à ce que dans chaque rubrique des ressources variées permettent aux élèves de lire, regarder, écouter ou encore jouer, j'ai par ailleurs incité les élèves à explorer cet espace virtuel, et les collégiens ont peu à peu accepté de tester les ressources.

[34] C'est par exemple le cas du jeu "Apocalypse dix destins" http://www.apocalypse-10destins.com/

S’ils ont écarté certains contenus ne correspondant pas à leurs goûts, à leur niveau ou trop longs à télécharger, ils ont également fait des découvertes qui ont retenu leur attention (avec une prédilection pour les jeux). L’objectif était de donner à chaque utilisateur la possibilité de trouver l'information dans une forme qui lui parle.

2.2.3 Lectures numériques sur le portail du CDI et médiation

Nous avons toutes les trois proposé une sélection de lectures numériques sur le portail du CDI. Les œuvres choisies l’ont été bien sûr dans le respect du droit d’auteur, mais surtout en fonction des lacunes dans le fonds papier, des projets disciplinaires, ou encore des désirs ou des besoins des enseignants, ainsi que de l’âge des élèves et du niveau de lecture des collégiens.

En ce qui concerne le collège André Ailhaud, le choix a porté sur des classiques de la littérature accessibles aux jeunes (“Croc-Blanc”, “Le Portrait de Dorian Gray”, “la Guerre des Boutons”…), mais aussi sur des lectures scientifiques liées à des projets en cours, et palliant les manques des collections papier (dossiers sur les plantes méditerranéennes dans le cadre de la création d’un jardin pédagogique par exemple). Enfin, j’ai intégré au mur virtuel « lire en ligne » des albums richement illustrés en anglais. J’en ai informé mes collègues de disciplines, et les ai invités à me solliciter s’ils souhaitaient y ajouter des livres numériques (en me suggérant soit un titre, soit thème), mais cela n’a pas eu de suite. Par ailleurs, cette sélection de lectures numériques n’a pas fait l’objet d’une médiation aboutie “hors temps de cours”, tout au plus d’un signalement individualisé auprès des élèves qui travaillaient sur la maquette du jardin au CDI. A défaut de vidéoprojecteur et de temps, je n’ai pas pu effectuer d’ateliers autour des albums en anglais.[35] C’est regrettable, car la découverte de la littérature jeunesse étrangère alliée à des ateliers créatifs en anglais sont source d’enrichissement culturel et linguistique pour les élèves, mais

[35] Une lecture théâtralisée aurait aidé à la compréhension du récit. Elle aurait pu être suivie d’ateliers en anglais (illustrer une phrase issue du texte lu par exemple pour les 6èmes, produire des textes ou des documents audio-visuels pour les élèves de cycle 4...). Pour des occasions spéciales, la découverte d’œuvres de littérature jeunesse ou de documents audiovisuels en langue étrangère pourrait être suivie de courts ateliers créatifs (décoration pour Halloween, carte pour Noël…)

aussi de motivation, et contribue à ancrer “l’apprentissage d’une langue dans la culture” tel que préconisé par le ministère de l’éducation Nationale dans le cadre de la réforme du collège.

Dans cette optique, le professeur-documentaliste, même hors heures de cours, est bien un médiateur pédagogique. C’est précisément cette médiation qui a manqué cette année en plus de la simple mise à disposition sur le portail de lectures numériques, ce qui a eu pour conséquence une faible répercussion sur de potentiels lecteurs (et ce, non seulement pour les ouvrages en langue étrangère, difficilement accessibles aux élèves en autonomie en raison de leur niveau, mais également pour les ouvrages en langue française).

Par rapport au Collège Gaston Defferre, je rejoins ma collègue dans l’idée qu’il est important d’accompagner la mise à disposition sur le portail documentaire de ressources numériques littéraires d’une réelle médiation de la part du professeur-documentaliste ou de l’exploitation par les professeurs de discipline. Pour ma part, ce mur virtuel (*Padlet*)[36] a été entièrement construit en étroite collaboration avec une professeure de Lettres, qui m’a fourni des pistes de titres d’ouvrages étudiés en Français. Une offre très variée a été mise à disposition : des contes, de la littérature audio, des romans d’aventures, des vidéos de personnages de la mythologie grecque… De plus, le résultat de ce travail a été communiqué à tous les professeurs de Français, ainsi qu’au référent culturel de l’établissement qui dans sa *Newsletter* culturelle trimestrielle a mis en avant le projet. La communication auprès des enseignants n’a pas suffi pour une réelle exploitation des ressources. Par contre, en heures d’accueil au CDI, j’ai fait découvrir aux élèves la richesse du numérique et que la lecture pouvait se faire autrement que sur papier. Qu’il était possible d’écouter une pièce de théâtre et de découvrir l’histoire du mythe d'Aphrodite, par exemple. Ainsi, certains élèves ont mis leurs écouteurs et se sont laissés entraîner par la douceur des voix des conteurs et par les images des vidéos. C’est donc le son et/ou l’image animée qui ont apporté une réelle plus-value par rapport aux ouvrages papier. Mais cette médiation ponctuelle n’est pas suffisante, car elle ne touche que certains élèves. Une réflexion beaucoup plus approfondie à ce sujet aurait pu donner lieu à des actions pédagogiques concrètes. Par exemple, j’ai présenté des ouvrages

[36] Voir en ligne : https://padlet.com/atlancdi/livresenligne

sur la mythologie grecque à une classe de sixième en cours de Français. On aurait pu imaginer la présentation de livres imprimés (ce qui a été fait), mais aussi le *Padlet* afin de le rendre visible et le faire connaître et ensuite proposer aux élèves volontaires de venir l'enrichir avec leurs propres mises en voix d'extraits des ouvrages empruntés en fin de séance. Ainsi, souvent nous avons besoin de nous saisir des heures de séances pédagogiques de nos collègues de discipline pour impulser des projets et pour faire émerger une créativité qui fasse sens dans la scolarité et l'apprentissage des élèves.

Au collège Marcel Pagnol, un mur virtuel de "voyages littéraires"[37] réalisé grâce à l'outil en ligne *Padle*t a également été mis à la disposition des élèves via le portail documentaire e-sidoc. J'ai décidé d'élaborer cet espace de lecture numérique en pensant tout d'abord aux élèves de SEGPA qui fréquentent beaucoup le CDI du fait de nombreuses heures de permanence dans leur emploi du temps et qui sont, pour la plupart, des petits lecteurs ou des non lecteurs. J'ai été informée par leur professeur qu'ils aiment beaucoup écouter des histoires, notamment des contes, alors qu'ils ont plus de difficulté à s'emparer de l'objet livre et à effectuer une lecture solitaire. J'ai donc consacré une partie de mon espace numérique à la sélection d'histoires à écouter (contes ou classiques de la littérature), à la lecture de contes classiques et d'histoires courtes diffusées par un éditeur communautaire de lecture courte, " short éditions ".

L'existence de cet espace virtuel ne suffit évidemment pas en soi à amener les élèves à découvrir ces ressources quand bien même celles-ci sont proposées par le professeur-documentaliste de manière individuelle. Une collaboration avec le professeur des écoles en charge des SEGPA menée en fin d'année a permis de faire connaître ces ressources à la classe de 6ème SEGPA via une séquence consacrée à l'oralité et à l'écriture de contes par les élèves. Au moment où nous écrivons ce mémoire, cette séquence est en train d'être menée, nous ne pouvons donc pas analyser véritablement les conséquences de celles-ci sur l'appropriation libre des élèves hors temps de cours. Ce que nous pouvons en dire c'est que toute production de contenus numériques doit faire l'objet d'une médiation appropriée auprès des élèves pour être efficacement exploitée.

[37] Voir en ligne : https://padlet.com/a_tesorini/ce9xutaf2tjz

3. Vers des politiques d'accueil adaptées aux EPLE

Nous l'avons dit, nous ne souhaitons pas abandonner notre rôle éducatif dès lors que nous ne sommes pas en séance pédagogique. Nous postulons que penser le temps d'accueil permet de le valoriser et de participer activement à l'éducation des élèves (au sens étymologique du terme : "educere", c'est-à-dire, "élever", "faire sortir de"). Si les médiations proposées sur le temps d'accueil diffèrent d'un cours de par le caractère aléatoire du public touché, les modalités de mise en œuvre et la relation médiateur-élève, elles n'en répondent pas moins aux exigences de la Réforme du Collège en termes d'acquisition de compétences fondamentales, de parcours individualisé des élèves, de bien être scolaire et de collaboration entre tous les membres de la communauté éducative.

3.1. Une action en lien avec la Réforme du Collège de 2016

3.1.1 Participer à l'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture

À travers les dispositifs, les événements, les expositions ou les activités proposés durant le temps d'accueil, nous contribuons à l'éducation des élèves et à l'acquisition du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture. En effet, le socle "rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen". Ses objectifs sont donc à la fois pluriels et ambitieux, et dépassent le cadre des programmes disciplinaires ou l'acquisition des seules connaissances (bien que ces dernières en fassent partie de manière incontournable). Lors des siestes littéraires, des projections de films, ou des ateliers de pratiques artistiques, nous pensons que l'élève se familiarise avec "des langages pour penser et communiquer". De même, qu'acquiert-il lorsque le professeur-documentaliste le conseille dans la réalisation d'un exposé, d'un diaporama ou d'une bibliographie si ce ne sont "des méthodes et

des outils pour apprendre” ? Définir ce que l’on souhaite ou doit faire de son temps libre, consulter des médias (presse papier ou en ligne, vidéos…), débattre sur des sujets philosophiques, socialiser au sein d’un espace partagé ne participe-t-il pas à “la formation de la personne et du citoyen” ? Visiter une exposition sur l’espace, débattre à l’issue d’une conférence scientifique, consulter des archives ou des cartes, n’est-il pas un moyen d’approfondir sa connaissance et sa compréhension “des systèmes naturels et des système techniques” et “des représentations du monde et de l’activité humaine” ? Les grands domaines du socle sont donc abordés par les élèves y compris sur leur temps libre, mais selon un parcours et un rythme propres à chacun. Cette notion de cheminement à travers les différents types de langages et de cultures, qui peut différer d’un élève à l’autre selon ses goûts, ses besoins, mais aussi sa vie extra-scolaire, rejoint l’idée de Parcours Éducatifs développée par l’Education Nationale dans le cadre de la refondation de l’école.

3.1.2 Enrichir les Parcours Éducatifs

Les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) mis en place théoriquement depuis la rentrée 2015 ont pour objectif de donner à l’élève la possibilité de garder une trace de ce qu’il a accompli et appris durant sa scolarité grâce à l’outil numérique *Folios*. Ces parcours doivent faire le lien entre ce qui fait l’objet d’une programmation suivant l’organisation pédagogique des établissements et l'expérience personnelle de l’élève vécue sur son temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire. Nous pensons que ce cadre institutionnel peut nous aider à construire une programmation renouvelable d’année en année qui donnerait à chaque fois une orientation à l’accueil des élèves et pourrait participer à la construction d’une politique d’accueil. Cette programmation, pensée en priorité avec nos partenaires de la Vie Scolaire et nos collègues de discipline, s’inspirerait des programmations culturelles des bibliothèques publiques et s’appuierait sur des objectifs du Socle commun de connaissances, compétences et de culture, ce dernier étant la référence pour la mise en œuvre des parcours éducatifs. Elle serait complémentaire aux actions menées en cours ou dans le cadre du CVC par

exemple. Nous avons pu constater que la question de la mise en œuvre des parcours éducatifs est absente de nos établissements. Le recours à l'outil en ligne *Folios* est donc inconnu de nos élèves alors même qu'il nous semble être un outil pertinent et performant pour promouvoir l'interdisciplinarité et développer l'autonomie des élèves, ainsi que pour faire le lien entre l'école et le monde extérieur. Apprendre aux élèves à s'ouvrir à la complexité, à la diversité et à la richesse du monde est une des missions du professeur-documentaliste et de tous les enseignants. Philippe Meirieu dans son manifeste "Le plaisir d'apprendre", nous rappelle qu'accompagner l'élève dans la réalisation de son "chef d'œuvre", l'aider à devenir l'auteur de sa Vie Scolaire et citoyenne, est un objectif central que l'école doit se donner. Les parcours éducatifs nous semblent être un moyen pour accomplir cette "pédagogie du chef d'œuvre"[38] dont parle le pédagogue français.

Notre place particulière au sein de l'établissement, en tant que professeur à l'identité multiple et en tant que gestionnaire d'un lieu, à la fois refuge et porte ouverte sur le monde grâce aux ressources proposées, est donc une chance à saisir afin de s'emparer de ces parcours qui sont pour l'instant peu souvent exploités. C'est déjà à cette notion de parcours que faisait allusion J.P. Veran (IA-IPR EVS) en 2015 lorsqu'il déclarait dans une interview pour Savoirs-CDI :

> Parce qu'il n'est pas un professeur de discipline, [le professeur-documentaliste] propose aux élèves non des cours, mais des parcours, dans lesquels ils sont plus actifs, et acquièrent de l'autonomie, goûtent le plaisir de prendre des initiatives. (Loup, 2015)

3.2. Etablir des partenariats

Au regard de nos expériences dans nos établissements scolaires, nous avons pu constater l'impact positif des partenariats dans la mise en place de dispositifs d'accueil de qualité. Outre les partenariats avec les professeurs de disciplines lors de séances pédagogiques dispensées sur les heures de cours, il nous semble primordial d'établir des partenariats avec les structures culturelles locales, voire

[38] Il cite le pédagogue brésilien, Paulo Freire pour opposer cette pédagogie à la "pédagogie bancaire" qui consiste à échanger des connaissances contre des notes (2008).

régionales ou nationales d'une part, et avec le service de Vie Scolaire et l'équipe de direction d'autre part.

3.2.1 Les partenaires culturels

Les partenaires culturels (centres d'art, conservatoires, archives, médiathèques, institut de l'image, musée d'histoire naturelle…), sont des acteurs incontournables de la vie culturelle. Ils sont à même d'apporter une expertise dans leurs domaines respectifs, de prêter des expositions, des ouvrages, de proposer des dispositifs de médiation (c'est le cas, par exemple, du FRAC PACA qui propose des "valises" pédagogiques). Des intervenants peuvent réaliser des conférences ou des ateliers en milieu scolaire, offrant une aide précieuse au professeur-documentaliste. L'apport de ces partenaires est donc matériel (œuvres, expositions…) mais aussi pédagogique (médiations). De tels partenariats avec des structures culturelles contribuent à mener à bien l'une des missions du professeur-documentaliste : participer à l'ouverture de l'établissement sur son environnement[39]. Ce faisant ces échanges fructueux contribuent à l'élargissement de l'univers culturel des élèves. La nécessité d'établir des partenariats constructifs au moment de la programmation culturelle des établissements est soulignée par Emmanuèle Payen dans son article consacré à l'action culturelle en bibliothèque. Les partenariats avec les intervenants extérieurs "témoignent de la capacité d'ouverture de l'établissement vers d'autres structures, de nouveaux savoir-faire, d'autres cultures professionnelles et d'autres organisations" (Payen, 2016). En milieu scolaire, la DAAC constitue un acteur incontournable. Chargée de diffuser l'information sur les ressources et les dispositifs culturels auprès des équipes pédagogiques et des personnels d'encadrement, elle facilite également "la mise en relation des établissements scolaires avec les partenaires professionnels ou institutionnels qui interviennent dans les différents champs culturels, artistiques et scientifiques"[40]. Ce service du rectorat est ainsi un interlocuteur privilégié, et le recours à ses services nous semble un moyen de

[39] D4 du référentiel métier, troisième axe de la circulaire de mission
[40] Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. Voir en ligne https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_33916/fr/nous-contacter-qui-sommes-nous-et-que-faisons-nous

réaliser des partenariats fructueux. Si nous avons mis en place certains partenariats avec des institutions culturelles (artothèque, bibliothèque), l'analyse de nos pratiques à mis en exergue la nécessité de renforcer et d'anticiper ce type de collaboration.

3.2.2 L'équipe Vie Scolaire, un partenaire incontournable

Mais l'organisation du temps et des espaces d'accueil ne peut faire l'économie d'un autre type de partenariat, en interne : la collaboration entre le professeur-documentaliste et la Vie Scolaire. Le Conseiller Principal d'Éducation et les Assistants d'Éducation sont les premiers interlocuteurs du professeur-documentaliste dans l'organisation de la prise en charge des élèves hors temps de cours, ces derniers devant être répartis dans divers lieux dont le CDI fait partie, sous la responsabilité de divers adultes. Comme leur titre l'indique (CPE, AED), les personnels de Vie Scolaires sont des éducateurs dont les missions vont bien au-delà de la surveillance, de l'application de sanctions ou de la gestion des absences. On sait à quel point un manque de réelle collaboration entre CPE et professeur-documentaliste peut s'avérer source d'incompréhension, de conflits ou de frustration. Pourtant, échanger sur nos objectifs et nos contraintes respectives peut amener à une compréhension mutuelle, à des accords, à l'élaboration d'actions communes et, *in fine*, à la mise en place d'un dispositif d'accueil, voire d'une politique d'accueil, qui soit source de bien-être et d'enrichissement personnel à la fois pour les personnels d'éducation et pour les élèves (l'un n'allant d'ailleurs pas sans l'autre, comme nous le verrons lorsque nous parlerons du climat scolaire), et qui donne "un sens éducatif à ces temps suspendus" (Tuchais in Loup, 2015). Denis Tuchais, professeur-documentaliste, témoigne des répercussions positives qui résultent de la concertation sur les aspects inhérents à l'accueil des élèves, comme les plannings d'occupation des lieux, les actions éducatives, ou encore le suivi des élèves. Un accueil qui, pour être "pertinent", doit "être pensé au niveau de l'établissement donc avec la direction, les CPE et le service de la Vie Scolaire" (Tuchais, id). Dans son établissement, le partenariat vie-scolaire/professeur-documentaliste a abouti à la mise en place d'activités et d'ateliers pour des groupes d'élèves ciblés en fonction de

leur emploi du temps, sous la responsabilité de différents personnels d'éducation (qu'il s'agisse d'assistants d'éducation ou du professeur-documentaliste). Les assistants d'éducation proposent des activités qui intéressent les élèves, leur permettent de mieux réussir au collège, favorisent un climat apaisé (ateliers dessin, informatique, cinéma, aide aux devoirs, jeux en ligne, jeux de société). Grâce à cette organisation, le CDI est utilisé même si le professeur-documentaliste n'est pas physiquement présent. Une distinction est donc opérée entre l'activité du professeur-documentaliste et l'activité du CDI "qui peut fonctionner sans sa présence mais sous sa responsabilité en la déléguant aux assistants d'éducation ou pédagogiques présents" (Tuchais, id). Si l'assistant d'éducation joue alors un vrai rôle, cela permet aussi de libérer le professeur-documentaliste qui peut se consacrer à la construction de séquences pédagogiques, et contribue aussi au sentiment de bien-être des élèves et à leur éducation. Il semble donc que tous les acteurs de la communauté éducative aient à gagner de ce type de collaboration. Dans l'un de nos établissements, le partenariat avec la CPE s'est avéré constructif, et a permis d'anticiper les flux d'élèves, de mettre en place des actions ciblant des classes ayant des heures libres inscrites dans leur emploi du temps. Par ailleurs, un chariot de livres a été installé en salle de permanence[41], et les élèves comme les AED ont apprécié d'avoir de la lecture à disposition. Cependant, la tentative de collaboration avec les AED s'est révélée infructueuse, qu'il s'agisse de projection de films ou de la mise en place d'ateliers. Le manque d'implication de ces derniers est dû, à n'en pas douter, au fait qu'ils n'aient pas été impliqués dans le choix des activités mais plutôt sollicités comme "exécutants", et qu'il n'y ait pas eu de temps de concertation. Il semble donc impératif de programmer des concertations en début d'année scolaire afin que chacun puisse s'approprier les objectifs éducatifs liés au temps d'accueil et être source de propositions concrètes. Cet impératif est d'autant plus crucial qu'il concerne également les usages d'Internet : dans l'un de nos établissements, les élèves ont parfois accès à la salle multimédia pendant leur temps libre, sous la surveillance d'un AED. Si la charte informatique est globalement respectée, l'usage du Web et des ressources numériques, les incitations et les interdits diffèrent largement de ce qui est préconisé et appliqué par le professeur-documentaliste. Il est

[41] il est à noter qu'aucun livre n'a été perdu ni détérioré.

regrettable que les AED n'aient pas plus été impliqués dans l'appropriation par les élèves des ressources numériques agrégées par la professeur-documentaliste, ou qu'ils n'aient pas incité les élèves à réaliser des productions numériques.
La collaboration entre professeurs-documentalistes et personnels de Vie Scolaire a fait l'objet de différents séminaires et rencontres, avec des thématiques proches de celles qui nous intéressent : "Comment les documentalistes et les C.P.E. peuvent-ils améliorer ensemble les conditions d'accueil et de travail des élèves ?"[42] ou encore "Cpe-Prof Doc : de la collaboration à la co-élaboration de situations d'apprentissage protéiformes"[43]. Ces rencontres ont pour objectif d'élaborer des " outils pour cette gestion du temps hors la classe de l'élève qui est un temps fort d'apprentissage pour les élèves "[44].

3.3 Accueil et amélioration du climat scolaire

Aménager le temps d'accueil au CDI en partenariat avec la Vie Scolaire, c'est aussi participer à l'amélioration du climat scolaire, notamment grâce au sentiment de bien-être à l'école. L'établissement d'un climat scolaire épanouissant pour l'élève nous semble primordial, d'une part parce que la relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a été bien établie internationalement (Cohen, 2006), mais, au-delà, parce qu'il en va du bien-être et du développement personnel des élèves[45] .

La qualité de la Vie Scolaire des élèves n'est pas seulement façonnée par le fait de se sentir ou non en sécurité : l'engagement, la motivation, le plaisir comptent également. Le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école. Pour autant il ne s'agit pas d'une simple perception individuelle. Cette notion de " climat " repose sur une expérience subjective de la Vie Scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au

[42] Séminaire ESEN " Du CDI au Learning Center ", mars 2011
[43] 2ème Journée départementale des professeurs-documentalistes Atelier du vendredi 27 janvier 2012, académie de Dijon
[44] Réunion CPE et documentalistes mardi 21 janvier 2014, académie de Grenoble
[45] Comme l'a montré l'étude PISA réalisée par l'OCDE en 2009 (Livre IV, chapitre IV)

sein de l'école[46].

Pour Cohen, le climat scolaire se compose de cinq éléments : les relations, l'enseignement et l'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique et le sentiment d'appartenance. Nous l'avons vu, c'est sur tous ces leviers que le professeur-documentaliste peut agir lorsqu'il se saisit des temps d'accueil, à travers la mise en place d'une relation horizontale avec l'élève et l'adoption d'une posture de médiateur, l'accompagnement de l'élève via des dispositifs de médiation pédagogique et culturelle, l'organisation d'un espace social, physique et virtuel à la fois riche de potentialités et de découvertes et sécurisant, et l'implication de l'élève dans ses apprentissages. De facto, l'absence d'évaluation des compétences acquises par les élèves durant les heures libres passées au CDI supprime le stress inhérent aux phases d'évaluation telles qu'elles sont encore souvent imposées aux élèves (fréquence et type d'évaluation ritualisées, en lien avec les programmes scolaires)[47]. Il ne s'agit pas ici d'évaluer les compétences acquises par les élèves : ce n'est ni le lieu, ni le temps, ni l'objet appropriés à une démarche d'évaluation. Nous souhaitons placer l'élève dans une position de libre choix (choix de participer ou non, de s'impliquer dans telle ou telle activité), sans que ce choix soit motivé par une évaluation de la part de l'adulte, mais qu'il résulte plutôt d'une prise de conscience morale ou d'une envie personnelle, en somme qu'il incarne les prémisses d'une citoyenneté assumée.

L'équipe Canopé de l'académie de Montpellier a réalisé en 2015 un dossier consacré au rôle que peut jouer le professeur-documentaliste dans l'amélioration du climat scolaire disponible sur le site "Savoirs CDI" (Loup, 2015). Le point de vue institutionnel comme les témoignages de professeurs-documentalistes ont confirmé à nos yeux l'impact positif de l'aménagement d'un espace-temps "à part" en milieu scolaire sur l'amélioration du climat scolaire, à travers une politique d'accueil qui accorde toute son attention au bien-être de l'élève et veille à lui donner des occasions de développer sa curiosité, son envie d'apprendre et de découvrir.

Jean-Pierre Veran rappelle que "le rythme des emplois du temps, l'avalanche

---

[46] C'est la définition proposée par le National School Climate Center (Debarbieux, 2012)

[47] Giordan et Saltet soulignent que le climat à l'école touche aux évaluations proposées : "l'organisation actuelle, avec sa fréquence d'évaluation, son type d'évaluation à heure fixée, ses rituels type baccalauréat génère beaucoup de stress inutile, surtout elle ne permet pas la remédiation" (in Debarbieux, ibid.)

quotidienne de cours sans espace-temps pour respirer, échanger, créer…” explique en partie le sentiment de malaise à l’école. D’où la nécessité d’offrir, “quand il y a la possibilité d'une respiration, d'un temps opportun” un choix à l’élève qui peut alors échapper aux activités contraintes et chronométrées, et d’aménager des “lieux de vie favorisant la détente, le débat, l'apprentissage de la citoyenneté, la création d'espace dédiés aux arts et à la culture” (Veran in Loup, id). Quant aux professeurs-documentalistes qui rendent compte des actions mises en place dans leurs établissements, tous témoignent d’une amélioration du climat scolaire et la plus-value tant en termes d’estime de soi que d’implication et de motivation des élèves. Apprentissage de la communication bienveillante, scène ouverte pour des lycéens musiciens, ateliers animés par des AED, etc., les initiatives sont nombreuses, impulsées par des professeurs-documentalistes qui ont su prendre en compte le contexte de leur établissement, les besoins et les atouts des élèves, et leurs propres centres d’intérêts et domaines de compétences pour repenser un temps d’accueil à la fois riche d’un point de vue éducatif et source de plaisir pour les élèves. L’établissement d’une véritable politique d’accueil peut jouer sur l’amélioration du climat scolaire : dans le collège où enseigne Denis Tuchais, “les élèves arrivent en cours plus détendus”, “une baisse considérable des incivilités lors des mouvements d'élèves dans les couloirs” a été constatée et “les élèves indiquent globalement se sentir bien dans leur collège” (Tuchais in Loup, ibid.). De même et malgré le fait que les actions que nous avons mises en place cette année n’aient pas l’ampleur des exemples cités ci-dessus, nous avons pu constater dans nos établissements que de plus en plus d’élèves prenaient plaisir à fréquenter le CDI, que nos propres rapports avec eux se sont apaisés au fil de l’année, que certains talents se sont révélés, que la curiosité envers divers champs culturels s’est accrue, en somme, que nous avons œuvré, à notre mesure, à l’amélioration du climat scolaire, et cela nous engage à poursuivre dans cette voie avec le désir que cette résolution fasse l’objet d’une véritable politique d’accueil dans le futur.

3.4. Politique d'accueil / Politique documentaire

Impulser une politique d'accueil suppose, comme nous l'avons vu, de nouer des partenariats et de collaborer avec nos collègues afin de proposer à l'ensemble de la communauté éducative une vision cohérente et des objectifs précis quant à l'accueil réservé aux élèves sur leur temps libre. La notion d'accueil apparaît comme partie intégrante de la politique documentaire que les professeurs-documentalistes sont appelés à mettre en œuvre dans les établissements scolaires[48]. Dans les textes institutionnels qui encadrent notre pratique professionnelle (référentiel des métiers du professorat de 2013 et circulaire de missions des professeurs-documentalistes de 2017), il est question de "l'accueil pédagogique"[49] des élèves, "d'accueil et d'accompagnement des publics"[50] en lien avec la politique documentaire, mais jamais l'appellation "politique d'accueil" n'est employée. Dominique Terrien, IA-IPR EVS de l'académie d'Aix Marseille a proposé un document de cadrage lors d'une réunion de bassin dans l'académie d'Aix Marseille[51], dans lequel le terme de "politique d'accueil" apparaît en tant que composante de la politique documentaire qui représente elle-même un volet du projet d'établissement. Si nous partageons la définition qu'en fait Dominique Terrien (à savoir l'« articulation du CDI et des autres espaces de l'établissement en ce qui concerne le travail personnel de l'élève, la diffusion et la valorisation de l'information et des productions »), nous avons davantage développé dans ce mémoire l'aspect ouverture et médiation culturelle, sans toutefois nier l'importance que nous devons accorder à l'accompagnement du travail personnel de l'élève.

Nous avons pu constater cette année que les actions mises en place étaient limitées par le manque de concertation avec la direction et nos collègues de la Vie Scolaire, auxquels sont bien sûr invités à se joindre les enseignants. Pour qu'une politique

---

[48] Compétence spécifique aux professeurs-documentalistes du référentiel du professorat (MEN-DGESCO, 2013) : "Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir"

[49] Circulaire de missions : "Le professeur-documentaliste joue le rôle de médiateur pour l'accès à ces ressources dans le cadre de l'accueil pédagogique des élèves au CDI et plus largement dans le cadre de la mise en œuvre des différents enseignements et parcours".

[50] Référentiel : "Maîtriser les connaissances et les compétences bibliothéconomiques : (…) accueil et accompagnement des publics, animation et formation, politique de lecture, évaluation".

[51] Voir en ligne <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10512548/fr/la-politique-documentaire-une-definition-des-outils>

d'accueil prenne tout son sens, elle doit être pensée "en articulation cohérente avec le volet éducatif du projet d'établissement (piloté par le CPE)" (Terrien, D.), tout comme la politique documentaire "se travaille en lien avec les enseignants, mais également avec la Vie Scolaire, ce qui demande de prendre en compte les différents espaces et les différents moments" (idem). Au terme de nos observations et de nos réflexions, nous sommes convaincues de la nécessité de constituer un groupe de pilotage pouvant être coordonné par le professeur-documentaliste afin de discuter de la politique d'accueil en équipe.

Si nous voulons mettre en place une politique d'accueil il est indispensable de se pencher sur la question de l'évaluation des actions engagées et leur impact sur le public qui fréquente le CDI. Quels peuvent être alors les modalités et les outils d'évaluation ? Comment mesurer l'efficacité des dispositifs mis en place (médiations, programmations, collaborations) ? Des questionnaires auprès des élèves comme des différents collaborateurs peuvent apporter des éléments de réponse. Des statistiques de fréquentation, une traçabilité des élèves, l'évolution de leurs pratiques pourraient également contribuer à évaluer le bien fondé des actions réalisées sur le temps d'accueil. Pourtant, la question de l'évaluation reste entière, car l'accueil des élèves au CDI est soumis à de nombreuses variables, les flux sont mouvants, les choix des élèves découlent de nombreux facteurs difficilement saisissables ou mesurables (présence ou non de devoirs, fatigue, amitiés…), les groupes hétérogènes, les élèves nombreux, leurs parcours individualisés, le temps long (peut-être restera-t-il dans les esprits de nos élèves des traces qui feront sens ou écho à d'autres découvertes des années plus tard, peut-être les habitudes prendront-elles des mois, voire des années, à se mettre en place…). Nous touchons ici aux limites de l'évaluation quantifiable, aux incertitudes, au ressenti. Reste la foi en l'utilité de nos missions, nourrie de l'observation quotidienne, des doutes et des ajustements perpétuels liés au recueil des opinions, aux opportunités et aux envies des professionnels de l'éducation que nous sommes.

Conclusion

Professeur-documentaliste, un nom composé, une identité bi-partite, une profession aux multiples facettes. Professeurs, oui, nous le sommes mais devons-nous, voulons-nous être des professeurs exactement “comme les autres” ? Le temps d’accueil nous permet d’enseigner différemment, avec d’inévitables écueils (difficulté de suivi, horaires aléatoires, groupes hétérogènes…) mais aussi des atouts précieux : des élèves qui viennent à nous par choix, que nous pouvons accompagner côte-à-côte, le loisir d’aborder la Culture dans toutes ses dimensions, la liberté pédagogique. Littérature, cinéma, arts visuels, sciences, notre terrain de jeu est vaste, le numérique promet de nouvelles aventures, projets, programmations et médiations sont l’objet de nos envies, de nos choix, des opportunités qui s’offrent à nous, des partenaires qui souhaitent entrer dans la danse.

Sur ces temps d’accueil, nous pouvons devenir ces “passeurs de culture” dont parle Abraham Moles, les “professeurs de tous et de chacun” (Vera, in Loup, ibid.), élargir les horizons, piquer la curiosité, déclencher l’appétit de savoir, de découvrir. La connaissance et la culture deviennent alors synonymes de plaisir, en aucun cas d’ennui, ou pire, de souffrance.

Professeurs de tous, nous n’enseignons pas la même chose à chacun et proposons des espaces et des temps que chaque élève, chaque individualité pourra s’approprier. Pour autant, ces espaces-temps ne concourent pas à cultiver l’individualisme : ils sont partagés sans uniformisme. Si les activités, parfois une pensée, une émotion, un étonnement sont communs, chacun choisit son parcours, développe ses propres aptitudes, réalise des choix, opte, analyse… Penser le temps d’accueil, proposer parcours et médiations, c’est donc donner à chacun l’opportunité d’être lui-même pour mieux trouver place au sein du groupe. C’est permettre aux élèves de s’engager sur le chemin qui leur correspond, mais aussi de bifurquer, le professeur-documentaliste se devant de cultiver les ramifications et les convergences par la mise en place de propositions riches et variées.

C’est à ce type d’éducation que nous voulons œuvrer dans ces espaces temps à part

que sont les heures d'accueil au CDI. Fortes du soutien institutionnel que nous pouvons obtenir en explicitant les enjeux de l'accueil, main dans la main avec nos collègues de la Vie Scolaire, riches des partenariats avec des structures culturelles toujours plus performantes, c'est à l'épanouissement des élèves que nous voulons contribuer, ce défi éducatif que nous voulons relever.

Références Bibliographiques

Monographies :

- Accart, J-P. (2016). *La médiation à l'heure du numérique*. Ed. du Cercle de la librairie.
- Bona, C. (2015). *La nueva educación: los retos y desafíos de un maestro de hoy*. Plaza y Janés.
- Devauchelle, B. (2012). *Comment le numérique transforme les lieux de savoirs: le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous*. Limoges: FYP Editions.
- Huchet, B. et Payen, E. (2008). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris: Ed. du Cercle de la Librairie.
- Lamouroux, M. et Durpaire, J-L. (2011). Repenser les espaces documentaires de l'établissement scolaire: du CDI au learning centre. *Administration et éducation*, 129.
- Legendre, F. (2015). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie.
- Meirieu, P., Daviet, E., Dubet, F., Peloux, I., Stiegler, B., Desarthe, A., Benameur, J. (2016). *Le plaisir d'apprendre* (1e éd.). Paris : Autrement.

Pages web et documents sur Internet :

- Barbe, E. (2012). De la " Vie Scolaire " à la vie de l'élève. Repéré à https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/metier/le-professeur-documentaliste-textes-reglementaires/le-documentaliste-dans-letablissement-scolaire/cdi-et-vie-scolaire/de-la-vie-scolaire-a-la-vie-de-leleve.html
- Blanquet, M,. (2004). Quels systèmes d'information pour quels besoins des établissements? Repéré à https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-

linformation/la-politique-documentaire/les-fondements-et-textes-generaux/quels-systemes-dinformation-pour-quels-besoins-des-etablissements.html

- Boucharel, M. (s. d.). *Médiation scolaire, étayage et obstacles aux apprentissages*. Repéré à http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24/fileadmin/contributeurs/Perigueux1/AVS/fic_42_Mediation-Etayage-Obstacles_V_light.pdf

- Cornu, O. (2013). Des ressources en lignes, pour quels usages en arts plastiques? Repéré à http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/numero-15-mars-2013/classes-numeriques-arts-plastiques/article/article/des-ressources-en-ligne-pour-quels-usages-en-arts-plastiques.html

- Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A, Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Vrand, R. (2012). *Le " climat scolaire " : définition, effets et conditions d'amélioration*. Repéré à http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf

- DGESCO. (2012). *Vademecum : Vers des centres de connaissances et de culture. Repéré à* http://media.eduscol.education.fr/file/actus_2012/77/1/2012_vademecum_culture_int_web_214771.pdf

- Dubois, C. (2011). Célestin Freinet. *Savoirs CDI: des ressources professionnelles pour les enseignants-documentalistes*. Repéré à https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/le-monde-du-livre-et-de-la-presse/histoire-du-livre-et-de-la-documentation/biographies/celestin-freinet.html

- Durpaire, F., et Durpaire, J.-L. (2017). La fin d'une école, le début d'une autre ? Les évolutions architecturales des espaces de Vie Scolaire. *Éducation et socialisation: Les Cahiers du CERFEE*, (43). Repéré à http://edso.revues.org/1939

- Eduscol. (2016). *Les priorités de la rentrée scolaire 2016*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid100850/les-priorites-de-la-rentree-scolaire-2016.html

- Eduscol. (2017). Ressources pour les langues vivantes aux cycles 2, 3 et 4. Repéré à http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html

- Eduscol. (2017). Le scole commun de connaissances, de compétences et de culture. Repéré à http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html

- Ermakoff, M.-P. (2013). Comment le numérique transforme les lieux de savoirs: le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous. Repéré à http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0104-003

- Hébert, T., et Dugas, É. (2017). Quels espaces scolaires pour le bien-être relationnel? Enquête sur le ressenti des collégiens français. *Education et socialisation : Les cahiers du CERFEE* (43). Repéré à http://edso.revues.org/1904

- Hedjerassi, N., et Bazin, J-M. (2013). Professeur-e-s documentalistes: une identité professionnelle toujours problématique ? *Recherche et formation*, (74). Repéré à http://rechercheformation.revues.org/2135

- Horchani Carton, N. (2017). Culture numériques et EMI: Nous ne sommes pas des Digital Natives. Repéré à http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/01/10012017Article636196278955859683.aspx

- Jarraud, F. (2014). Apprend-on mieux dans de beaux bâtiments scolaires? Repéré à http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2014/01/22012014Article635259648099269932.aspx

- Jouguelet, S. (2009). Les Learning centres: un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche: rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Repéré à http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf

- Lamouroux, M. et Durpaire, J-L. (2011). *Le modèle du Learning Centre*. Repéré à http://eduscol.education.fr/cdi/anim/reunion-des-interlocuteurs-academiques/reunions/documents-en-telechargement/2011/lcdef.pdf

- Loup, B. (2015). Etre professeur-documentaliste et vouloir participer à l'amélioration du climat scolaire? Repéré à https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/travailler-en-partenariat/climat-scolaire-le-bien-etre-et-la-reussite-de-tous/etre-professeur-documentaliste-et-vouloir-participer-a-lamelioration-du-climat-scolaire.html

- Meirieu, P. (2008). De la pédagogie bancaire à la pédagogie du chef-d'œuvre. Repéré à http://www.panote.org/spip.php?article42

- MEN-DGESCO. (2013). Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2017). Les missions des professeurs-documentalistes. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733

- Nimier, J. (Mise à jour 2016). *Accueillir ?* Repéré à http://pedagopsy.eu/accueil.html

- Où est le prof doc ?. (2016). Circulaire de mission : groupe de travail nº3. Repéré à https://www.facebook.com/profdoc/posts/704261083068952

- Payen, E. (2011). Action culturelle et production de contenus. Repéré à http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0020-004

- Servet, M. (2009). *Les bibliothèques troisième lieu*. Repéré à http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf

- Terrien, D. (2017). La politique documentaire : une définition, des outils. Repéré à http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10512548/fr/la-politique-documentaire-une-definition-des-outils

- Tuchais, D. (2015). Repenser l'accueil des élèves: le CDI comme outil d'amélioration du climat scolaire. Repéré à https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/travailler-en-partenariat/etre-professeur-documentaliste-et-vouloir-participer-a-lamelioration-du-climat-scolaire/repenser-laccueil-des-eleves-le-cdi-comme-outil-damelioration-du-climat-scolaire.html

- UNESCO. (1994). Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. Repéré à http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

Annexes

1. CDI virtuels

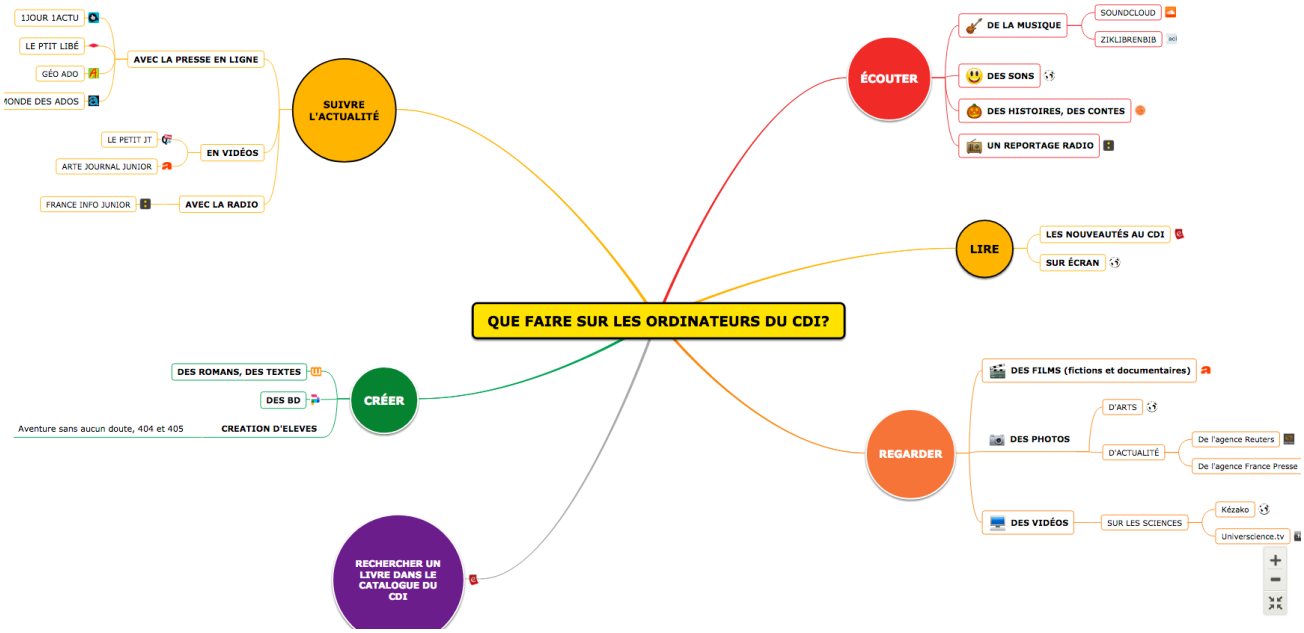

Carte mentale proposée aux élèves du collège Marcel Pagnol, disponible sur le portail documentaire en page d'accueil.

Ressources numériques disponibles sur le portail documentaire du collège A. Ailhaud.

2. Actions en lien avec la citoyenneté

Affiche présentant l'exposition « Révélations aquatiques » au Collège Gaston Defferre, disponible sur le portail documentaire de l'établissement et visible en salle des professeurs.

Parcours pendant la Semaine de la Presse et des Médias, Collège Marcel Pagnol.

Le bonheur c'est quand tout le monde s'entend bien.

C'est un sentiment que l'on ressent quand on est heureux et qu'on a envie de le partager avec tout le monde !

Il y a des gens qui ont tout pour être heureux mais qui ne la savent pas, ne savent pas l'exprimer.

Le bonheur pour l'atteindre il faut se contenter de peu, ne pas trop en demander.
Je pense que tout le monde connaît le bonheur, dans les pays où les enfants n'y ont pas droit il faudrait leur donner. Ces enfants sont pauvres.

Si on aide ces personnes, elles retrouvent le bonheur.

On a tous connu le bonheur au moins une fois sinon ce n'est pas possible de vivre !

Ces enfants des pays pauvres, ils vivent peut-être dans le bonheur, notre conception est différente. Avec pas grand-chose, on peut l'avoir.

Ma famille c'est le bonheur !

On peut aussi déprimer d'avoir trop de bonheur.

L'entraide est nécessaire quand le bonheur s'en va.

Le bonheur se passe avant tout avec des personnes qu'on aime et qu'on apprécie.

Le bonheur nous fait avancer alors que la tristesse nous freine.

Même dans les pays pauvres, le bonheur existe car l'argent ne fait pas le bonheur.
Le bonheur s'oppose aux disputes.

Le bonheur pour l'atteindre il faut se contenter de peu, ne pas trop en demander.

Paroles d'élèves et nuage de mots réalisé pendant un Goûter Philo sur le thème du bonheur au collège A. Ailhaud.

3. Actions d'incitation à la lecture, accès à la littérature

Photographie des travaux d'élèves réalisés dans le cadre des ateliers d'écriture de critiques littéraires au collège Gaston Defferre.

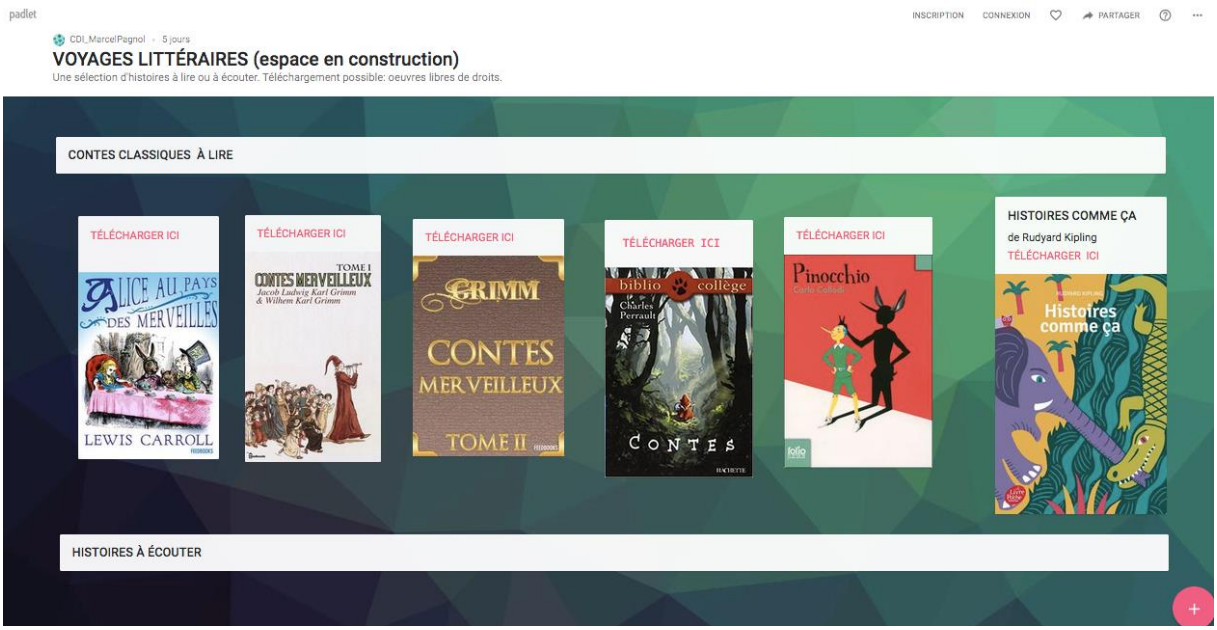

Padlet de lectures et écoutes numériques disponible sur le portail documentaire du collège Marcel Pagnol.

3. Eveil à la culture artistique

Œuvres de Solsyfou et de Myriam Lybrach exposées au CDI du collège A. Ailhaud dans le cadre du partenariat avec l'artothèque de Volx.

Résumé

Mots-clés : accueil, médiation, parcours, Vie Scolaire, climat scolaire, programmation culturelle

Résumé en français : L'objectif de ce mémoire, écrit à trois voix, est de penser le temps d'accueil des élèves au CDI " hors temps de cours " et de proposer des pistes d'actions pour que les professeurs-documentalistes puissent investir ces moments et en faire des temps forts dans le parcours éducatif des élèves. Cette problématique est abordée sous l'angle de la médiation culturelle et pédagogique mise en lumière par les actions menées en bibliothèques publiques, l'apport des pédagogies alternatives et une réflexion autour de l'espace et du temps spécifique au CDI. Ce cadre théorique permet de présenter dans un deuxième temps les actions menées tout au long d'une année au sein des trois établissements faisant l'objet de ce mémoire. Celles-ci sont regroupées au sein, d'une part, d'activités programmées, et d'autre part, de la mise en place d'un espace virtuel prolongeant l'espace physique du CDI. Enfin, nous questionnons ce que peut être une véritable politique d'accueil en lien avec la mise en place d'une politique documentaire au sein des établissements, et son impact possible sur le climat scolaire et le bien être des élèves.

English abstract : *This dissertation, written by three teachers, aims to think about pupils' welcome time at the CDI (school library) during the "non-teaching times" and to give clues to documentalist-teachers for investing these moments and to highlight them in pupils' educational pathway. These questions are broached under the point of view of cultural and educational mediation carried out by public libraries, active learning methods and a reflection about the specific CDI' s space and time. This theoretical framework allows to show, secondly, the actions taken throughout the year into the three educational institutions which are the subject of this dissertation. On the one hand, these activities are grouped into planned activities and, on the other hand, the creation of a virtual space extending the physical space of the CDI. Finally, we question what a real welcome policy could be in relation to the establishment of a documentary policy within the educational institutions and its possible impact on the school climate and pupils' wellbeing.*